

ALGÉRIE-CHINE

**Visite d'un cadre du PC chinois :
évaluation de la coopération
entre deux pays**

P. 24

EXPLOSION DE GAZ À EL BAYADH

**Obsèques des
victimes en présence
de ministres**

P. 24

COUR D'ALGER

**Poursuite du procès
en appel de l'homme
d'affaires Ali Haddad**

P. 24

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021 POUR LES CYCLES MOYEN ET SECODNAIRE

Les plans exceptionnels de reprise des cours et le calendrier des vacances scolaires dévoilés

Le ministère de l'éducation nationale a rendu public, hier, ses plans exceptionnels portant organisation et déroulement de l'année scolaire ainsi que le planning des vacances scolaires des cycles moyen et secondaire, pour l'année scolaire 2020/2021. Il s'agit d'organiser les activités scolaire et pédagogique dans des conditions susceptibles de garantir la qualité de l'enseignement et le respect des règles de prévention de la pandémie du covid-19. P.p 3-24

Dknews



**IMPORTATION DES VÉHICULES
DE MOINS DE 3 ANS**

**«L'autorisation "gelée
mais pas annulée"»
(ministre)**

P. 4

EAU POTABLE

**"Aucune révision
de la tarification
de l'eau potable
à l'ordre du jour"**

P. 4

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

**Des mesures au profit
de l'entrepreneuriat
et de l'exportation**

P. 6

SANTÉ

**CONTRE
L'ACNÉ
12
remèdes
maison**

P.p 12-13

FOOTBALL

ALGÉRIE-MEXIQUE
**Les "Verts"
en appel
face à des
"Azteques"
en forme**

P. 21



OCDE-FISCALITÉ

**Pas d'accord
sur la fiscalité
des majors du
numérique
avant la fin
2020**

P. 17

KHENCHELA
**Suspecté
de vol, un
jeune meurt
en s'évadant
du siège de la
sûreté**

P. 2

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 3 morts et 193 blessés en 24 heures



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 193 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi lundi par les services de la Protection civile.

Les blessés ont été pris en charge sur les lieux, puis évacués vers les établissements de santé, précise la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont effectué, durant la même période, 36 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (30 communes), rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

La Protection civile a également effectué 62 opérations de désinfection générale à travers 8 wilayas (24 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et Ruelles, où 168 agents, tous grades confondus, 33 ambulances et 19 Engins ont été mobilisés.

Il a été aussi mis en place des dispositifs de surveillance d'un (1) site d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers la wilaya de Blida.

Par ailleurs, suite aux fortes chutes de pluie qu'on connues la wilaya de Tébessa, les éléments de la PC ont effectué plusieurs opérations d'épandages des eaux pluviales au niveau de la cité dite "Souada" et procédé au déviation de 04 véhicules cernés par les eaux pluviales au niveau de la RN N 10.

Enfin, et dans la wilaya de Naâma, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence au profit de 6 personnes incommodées suite à une fuite de gaz de ville à l'intérieur de leur domicile dans la commune et daïra de Naâma, conclut le communiqué.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Suspension à partir de mercredi de l'AEP dans la partie ouest d'Oran



L'alimentation en eau potable (AEP) sera suspendue à partir de mercredi 13 octobre dans la région ouest d'Oran à cause de travaux de maintenance sur l'adduction de Tafna, rapporté lundi un communiqué de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (SEOR).

Des travaux de maintenance sur l'adduction de Tafna au niveau de la wilaya de Aïn Témoüchent et Haï El Wiam de la commune de Messerghine, engendreront une coupure d'eau au niveau des daïras d'Aïn Turck et Boutlelis (à l'exception de Haï Zabana de la commune de Messerghine), a-t-on indiqué.

Des perturbations toucheront également plusieurs quartiers dans la partie ouest d'Oran, ajoute le texte.

Les quartiers concernés par les perturbations sont cités Petit, Protin, Eckmühl, Les Amandiers, Kouchet El Djir, Terrain Gazelle, Haï Bouamama, 1300 logements AADL, 2800 logements AADL, a-t-on précisé, notant qu'entre autres, le Centre des cancéreux sera touché par ces perturbations.

Les équipes d'intervention de la SEOR ont pris toutes les dispositions afin que les travaux soient achevés dans un délai de 36 heures, avant la reprise graduelle de la distribution d'eau, a-t-on par ailleurs souligné.

EMIGRATION CLANDESTINE Démantèlement d'un réseau de passeurs à Chlef



Un réseau de passeurs d'émigrants clandestins a été démantelé, par les éléments de la sûreté de daïra de Taougrit (nord-ouest de Chlef), avec l'arrestation de trois personnes, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule d'information de la sûreté de wilaya.

Selon le document, les éléments de la sûreté de daïra de Taougrit ont mis fin aux agissements d'un réseau de trois passeurs, âgés entre 25 et 40 ans, spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime.

Cette opération a été réalisée suite à une patrouille de la police, qui a interpellé un véhicule à l'entrée-est de la ville de Taougrit. La fouille du véhicule a permis, selon la même source, la découverte d'un pneumatique équipé, en plus d'une somme en devises, estimée à 200 euros.

Les trois suspects arrêtés ont été transférés au tribunal de Boukadir (25 km à l'ouest de Chlef), selon la même source.

JUSTICE

Oran: les assassins du jeune Karim Belmekki (17 ans) condamnés à 20 ans de prison ferme

Le tribunal criminel des mineurs d'Oran "Fillaoucen" sis à Cité Djameleddine a condamné, dimanche, les deux assassins du jeune Karim Belmekki (17 ans) à 20 ans de prison ferme, apprend-t-on du père de la victime. Lors de l'audience qui s'est déroulée à huis clos, le représentant du ministère a requis la même peine contre les deux accusés âgés de 17 et 19 ans, à savoir 20 ans de réclusion.

L'homicide remonte au 18 juillet dernier, lorsque le jeune Karim Belmekki fut agressé par deux jeunes voulant lui subtiliser son téléphone portable au niveau du paisible quartier d'El-Menzah (ex-Canastel).

Le défunt, aurait tenté de résister à l'agression et un des agresseurs lui a porté un coup de couteau fatal en plein cœur. L'assassinat du jeune Karim avait suscité un grand émoi à Oran. Les deux accusés ont été appréhendés, le 21 juillet 2020, soit quelques jours seulement après leur forfait au niveau de haï Es-Seddikia par les agents de la 11e sûreté urbaine, après l'exploitation d'informations fournies par des témoins oculaires au moment de leur fuite sur la moto qu'ils avaient utilisée lors des faits, ainsi qu'une vidéo filmée par une caméra de surveillance à proximité de la scène du crime. Ces éléments ont permis aux enquêteurs d'identifier les deux mis en cause et à les arrêter sur la même moto qu'ils avaient utilisée lors de leur forfait.

SÉTIF

Chute mortelle d'un alpiniste amateur à Djebel Boutaleb

Un alpiniste amateur de 47 ans, a perdu la vie après avoir chuté d'une falaise à Djebel Boutaleb, dans la daïra de Salah Bey, dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris dimanche auprès des services de la protection Civile.

Les équipes de secours de l'unité secondaire d'Ain Azel, sont intervenues dimanche matin, vers 2h, pour transporter le corps de la victime, Fateh Kourari, à la morgue de l'établissement public hospitalier "Youssef Yaâlaoui" d'Ain Azel. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur cet incident.

La victime était connue notamment pour sa passion de l'alpinisme, en particulier pour avoir fait l'ascension des Monts Charene et Afghane dans la commune de Boutaleb.

Sa page Facebook était largement suivie par les amateurs de la discipline.

KHENCHELA

Suspecté de vol, un jeune meurt en s'évadant du siège de la sûreté (sûreté de wilaya)



Un jeune de 34 ans suspecté de vol a trouvé la mort alors qu'il tentait de fuir en sautant de la fenêtre d'un bureau situé au premier étage du siège de la sûreté de wilaya de Khenchela, a indiqué dimanche la cellule de communication de cette sûreté.

Interpellé comme suspect dans une affaire de vol de bijoux perpétré au centre-ville de Khenchela, ce jeune conduit au siège de la sûreté de wilaya pour l'accomplissement des procédures légales d'usage, a tenté vers 3h30 du matin du samedi de s'enfuir en se défenestrant d'un bureau situé au 1er étage.

Il a subi un coup fatal à la nuque lors de la chute, a précisé la même source.

Évacué vers les agents de la protection civile au service des urgences de l'hôpital Ahmed Benbella de Khenchela puis vers le CHU de Batna, le jeune, atteint d'une hémorragie interne, a rendu l'âme vers 23h15 de la nuit de samedi à dimanche, a ajouté la même source.

Le parquet territorialement compétent a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce décès.

SIDI BEL-ABBÈS

Libération d'une femme séquestrée par 4 individus



Les services de gendarmerie de Sidi Bel-Abbès ont libéré une femme âgée de 28 ans séquestrée par quatre ravisseurs dans la commune de Sidi Brahim (Sidi Bel-Abbès), a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication du groupement territorial de la gendarmerie nationale.

La chargée d'information du groupement territorial de la gendarmerie nationale, lieutenant Amel Mezhoud, a indiqué que suite à un appel téléphonique sur le numéro vert (1055) d'une femme informant qu'elle est détenue par un individu.

un plan a été élaboré par les éléments de la brigade de recherche soutenus par une autre brigade de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale, parvenant à localiser le lieu de séquestration et à libérer la victime.

Lors de cette opération, quatre individus impliqués dans l'enlèvement ont été arrêtés et 40 comprimés psychotropes et six téléphones portables ont été saisis, a-t-on fait savoir, soulignant qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause qui ont été présentés devant l'instance judiciaire.

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

La nécessité de voter en faveur du nouveau texte réaffirmée par les différents acteurs

La nécessité voter en faveur de la nouvelle Constitution le 1er novembre prochain a été soulignée dimanche par les différents acteurs qui animent la campagne d'explication de la Loi fondamentale du pays qui engage l'Algérie dans le processus des réformes devant aboutir à l'édification d'une Algérie nouvelle.

Intervenant au 5ème jour de la campagne référendaire, le président du Mouvement El Bina Abdelkader Bengrina qui s'exprimait à l'occasion d'une conférence de presse animée au siège de son parti, s'est prononcé en faveur de l'amendement de la Constitution.

"Le Mouvement El Bina qui est favorable à la Constitution, lance un appel au peuple algérien pour voter Oui afin de préserver le processus des réformes, tout en assurant la pérennité de l'Etat, en fidélité au sacrifice des Chouhadas", a-t-il dit, soulignant qu'il s'agit aussi de "consolider le projet national novembriste".

La position du Mouvement "émane de sa conviction quant à l'impératif de parachèvement des réformes pour lesquelles le Hirak populaire béni a été initié", souligne-t-il "la nécessaire prise de conscience face aux défis sociaux qui sont une menace pour la stabilité du pays du fait de la crise économique et des incidences néfastes de la pandémie Covid-19".

A ce propos, M. Bengrina a appelé les Algériens à "une large participation au référendum dans le but de confirmer la légitimité populaire, protéger les acquis du Hirak béni et imposer le respect de la volonté des citoyens". Affirmant que la position du Mouvement à l'égard du projet d'amendement de la Constitution "n'émane pas d'une quelconque pression et n'est motivée par aucune ambition à des responsabilités", M. Bengrina a précisé "qu'elle est l'aboutissement de longues concertations au sein du Conseil consultatif (Majlis Echoura)". En revanche, il a averti que "le rejet du projet d'amendement de la Constitution reviendrait à maintenir la Constitution de 2016, qui limite entre autres les libertés", soulignant "l'attachement de son parti au traitement des réserves et appréhensions exprimées dans l'élaboration des lois organiques".

A Ghardaïa, le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé que la société civile constituait la "pierre angulaire" de la démocratie participative, dans le cadre de la nouvelle Algérie.

"La constitutionnalisation de la société civile et la création d'un Observatoire du mouvement associatif dénotent de la volonté politique de promouvoir et d'accompagner ce potentiel humain incontournable pour amor-



cer le changement et le décollage socio-économique du pays", a souligné M. Berramdane lors d'une rencontre avec les représentants du tissu associatif local.

De Sidi Bel Abbes, le Commandant du Mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) Abderrahmane Hamzaoui, a affirmé que le référendum du 1er novembre prochain est une "continuité du processus lancé par le Hirak populaire qui permettra de jeter les bases de l'édification de l'Algérie nouvelle."

Animant un rencontre de wilaya avec les représentants de la société civile et de la jeunesse sur le projet d'amendement de la constitution, M. Hamzaoui a considéré que "le référendum du 1er novembre permettra au processus né du Hirak populaire béni d'aller vers la concrétisation des aspirations du peuple, qui est le premier pas vers la réforme et le changement."

De son côté, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui a soutenu à Tipasa, que le nouveau projet d'amendement constitutionnel "va mettre un terme à la dilapidation des terres agricoles et libérer l'Algérie de la dépendance économique, en insufflant une véritable relance du secteur agricole, qui est la locomotive de l'économie nationale".

Il a cité en exemple le paysan algérien, qui

a prouvé "sa force et son existence lors de la pandémie du Coronavirus, en permettant à l'Algérie de consacrer sa sécurité alimentaire en toute autonomie", relevant que "le projet d'amendement constitutionnel mettra un terme à la dilapidation des terres agricoles, spoliées par le passé, par des bandes de l'argent sale et l'exploitation des agriculteurs par de faux investisseurs". Par ailleurs, à Tizi Ouzou, quelque 419 sites ont été recensés à travers la wilaya pour accueillir les différentes activités liées à la campagne pour le référendum constitutionnel du 1er novembre prochain, selon un responsable local de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Youcef Gabi.

Ces sites, répartis à travers l'ensemble des 67 communes, dont 11 au niveau du chef-lieu de wilaya, sont ouverts à l'ensemble des acteurs politiques et associatifs disposant d'un certain ancrage au niveau des assemblées élues.

A ce titre, M. Gabi a expliqué que toutes les formations politiques "ayant plus de 10 sièges au niveau des deux chambres parlementaires, (APN et Conseil de la nation) et au niveau des assemblées locales (APC et APW) ainsi que les associations nationales, justifiant d'une représentativité à travers au moins 25 wilayas, y auront accès".

La presse nationale relève un "retour vers le peuple"

Le projet d'amendement de la Constitution marque un "retour vers le peuple" qui constitue le fondement de la nouvelle Algérie, "soucieuse de consolider la souveraineté nationale" et de promouvoir la justice sociale, ont souligné lundi des titres de la presse nationale.

Pour le journal Horizons, le rendez-vous référendaire du 1er novembre, inscrit dans le sursaut patriotique du 22 février 2019, marque "le retour vers le peuple" qui constitue le fondement de la nouvelle Algérie, "soucieuse de consolider la souveraineté nationale et de promouvoir, en principe inaliénable", la justice sociale. Pour le même quotidien, l'Algérie nouvelle, "digne héritière novembriste, amorce un tournant décisif pour conforter les bases de l'Etat national, ébranlé par des décennies de gouvernance chaotique".

Dans un éditorial intitulé "Intérêt du vote pour les femmes", le journal l'Expression soutient que le projet d'amendement de la Constitution comporte une "nouvelle disposition inédite" concernant les femmes, plus précisément la condition féminine. Plus loin, le même journal a indiqué que la promotion de la société civile, qui est à l'ordre du jour dans le pays, devrait commencer par porter la bonne nouvelle à toutes les femmes algériennes où qu'elles se trouvent (...) pour qu'elles saisissent l'intérêt d'aller voter en masse le 1er novembre prochain.

Le journal El Moudjahid relève, quant à lui, l'appel à voter "oui massivement" du mouvement El-Bina, faisant remarquer que cette formation politique apporte son soutien au projet de révision de la Constitution et appelle les Algériens à l'approuver en se rendant aux urnes.

De son côté, le quotidien le Jeune Indépendant a mis en avant l'appel du mouvement El Bina à voter "oui" lors du scrutin, ajoutant que ce parti a invité les Algériens à voter massivement afin de participer à l'édification de "la nouvelle Algérie, conformément aux principes de la Déclaration du 1er novembre".

Le journal El Massa est revenu, lui, sur les déclarations des différents animateurs de cette campagne référendaire en expliquant les changements contenus dans le projet d'amendement constitutionnel, auxquels aspire le peuple en édifiant une Algérie nouvelle, moderne et démocratique. "De nouveaux soutiens du côté de l'opposition en faveur du projet de l'amendement constitutionnel", écrit, pour sa part, dans sa "Une" le journal El Chourouk qui relève que ces soutiens renforcent la classe politique ayant déjà apporté son appui au projet. De son côté, le journal El Chaab a indiqué que la majorité des formations politiques qui prennent part à cette campagne référendaire avaient opté pour voter "oui" à ce scrutin en raison des "changements profonds" contenus dans ce projet initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Les plans exceptionnels de reprise des cours pour les cycles moyen et secondaire dévoilés

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé lundi les plans exceptionnels portant organisation de la scolarité des élèves des cycles moyen et secondaire au titre l'année scolaire 2020/2021.

L'annexe 3 du plan exceptionnel, portant organisation de la scolarité des élèves inscrits dans le cycle de l'Enseignement secondaire général et technologique pour la rentrée scolaire 2020/2021, prévoit des mesures liées notamment au découpage pédagogique des groupes en sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves tel le cas des filières de langues étrangères, de mathématiques et de maths-techniques, ou encore de certaines disciplines dispensées en travaux pratiques ou dirigés. Le même document relève la possibilité d'exploiter les salles spécialisées (laboratoires, amphithéâtre et ateliers) en cas où le nombre des sous-groupes est supérieur à celui des locaux disponibles dans l'établissement. La circulaire, dont une copie est parvenue à l'APS, préconise "d'éviter autant que faire se peut

les classes tournantes pour faire respecter la distanciation physique", ou autoriser le minimum de groupes, en cas de besoin. La durée de la séance d'enseignement a été, ainsi, réduite à 45 minutes durant tous les jours de la semaine y compris l'après-midi du mardi. Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, la circulaire prévoit la répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées "E1 et E2" en leur assurant une alternance "matinée et après-midi", soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4h30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3h45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières.

Régie par l'annexe 2 du plan exceptionnel, l'organisation des cours pour le cycle moyen prévoit de découper, au besoin, chaque groupe pédagogique de plus de 24 élèves en deux voire trois sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves. Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque) peuvent être maintenus tels quels, avec le respect impératif, bien

entendu, de la distanciation physique. La durée de la séance a été fixée à 45 minutes, selon la circulaire qui fait état d'une répartition de la journée en deux shifts, 6 séances dans la matinée pour un volume horaire de 4h30, et 5 séances dans l'après-midi pour un volume horaire de 3h45. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours).

S'agissant de l'enseignement de l'Education physique et sportive (EPS) pour le même groupe pédagogique, la circulaire stipule qu'il doit totaliser un volume horaire hebdomadaire de 1h30 hors les heures de cours, en veillant à prendre en ligne de compte la capacité d'accueil de la cour de l'établissement. Les cours d'informatique, de musique et de dessin seront dispensés en alternance une fois chaque quinzaine avec un volume horaire d'une heure pour chaque discipline, la journée du samedi ayant été retenue pour l'enseignement de Tamazight. La circulaire a laissé toute la latitude au directeur de l'établissement pour décider du plan qu'il juge le plus approprié aux spécificités de son

établissement. Le ministère de l'Education nationale avait dévoilé dimanche soir les plans exceptionnels pour la reprise des cours dans les écoles primaires au titre de l'année scolaire 2020/2021. La circulaire ministérielle avait expliqué que ces plans reposaient sur plusieurs principes, notamment l'impératif de cohabiter avec la pandémie, de reprendre les cours en présentiel dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la nécessaire préservation de la santé des élèves et des personnels.

De même, qu'elle a appelé les directeurs de l'Education (DE), les inspecteurs et directeurs des établissements scolaires à accorder à cette opération toute l'attention nécessaire, et d'élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les locaux et l'emplacement de l'établissement. A rappeler que la rentrée scolaire est fixée au 21 octobre pour le cycle primaire, et au 04 novembre prochain pour les cycles moyen et secondaire.

VENTE EN GROS DES PRODUITS NON ALIMENTAIRES

Rezig : "dégel du retrait des registres de commerce dans les wilayas frontalières"

Le ministère du Commerce a annoncé lundi le dégel du retrait des registres de commerce relatifs aux activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires dans les wilayas frontalières.

"Le ministère du Commerce annonce que les opérateurs économiques, les citoyens et citoyennes désirant exercer des activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires sont autorisés à retirer le registre de commerce pour la vente en gros", lit-on dans un communiqué du ministère.

Le ministère a précisé qu'il s'agit de la première étape d'une série de mesures entreprises pour la réforme du système commercial. La vente en gros des produits alimentaires "sera bientôt libérée suivant de nouveaux mécanismes et une nouvelle méthodologie", a ajouté la même source.

Cette décision intervient suite aux visites effectuées par le ministre du Commerce, Kamel Rezig dans plusieurs



wilayas frontalières et ses rencontres avec les opérateurs économiques et les partenaires professionnels pour établir un contact direct et noter leurs préoccupations, ajoute la même source.

Figure parmi les principales préoccupations

soumises par les concernés, la nécessité d'abroger l'instruction 1832 datée du 4 septembre 2016 relative au gel des registres de commerce de vente en gros dans les wilayas frontalières, conclut le ministère.

IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS

Ferhat Aït Ali Braham : «l'autorisation "gelée mais pas annulée"»

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a rappelé, dimanche à Alger, que la mesure concernant l'importation des véhicules de moins de trois ans a été gelée mais pas annulée, n'écartant pas la possibilité de relancer l'opération à moyen terme, après la mise en œuvre des différentes réformes financières et économiques.

"Nous n'avons pas annulé la loi (l'article portant importation des véhicules de moins de 3 ans de la loi de finances 2020), mais nous sommes en train d'étudier la possibilité de relancer l'opération à moyen terme, après mise en œuvre des réformes financières et économiques, susceptibles de permettre au citoyen d'acquiescer un véhicule, selon le prix de change officiel et à des prix raisonnables", a indiqué M. Ait Ali qui était l'invité de la Radio nationale.

La décision prise par le ministère implique "le gel de l'article introduit à la loi de finances 2020 seulement", en attendant les résultats des mesures relatives à l'industrie automobile, a indiqué le ministre.

Il a ajouté que des réseaux organisés sont prêts à envoyer de "la ferraille" pour l'écouler sur le marché algérien. Quant au marché des véhicules neufs, le ministre a affirmé qu'il "sera ouvert à toutes les marques", ajoutant que l'importation des véhicules neufs dépendait de la conformité des dossiers des opérateurs au nouveau cahier de charges. "Les délais de dépôt des dossiers n'ont pas encore expiré", a-t-il poursuivi.

Au sujet de l'investissement dans l'industrie automobile, M. Aït Ali a affirmé que l'Algérie disposait de toutes les potentialités pour booster l'industrie automobile, tous types confondus, ajoutant que les industries mécaniques représentaient une priorité pour l'Algérie. Revenant à sa récente rencontre avec les représentants du constructeur automobile allemand "Volkswagen", M. Aït Ferhat a souligné que le groupe allemand avait fait part de sa volonté de concrétiser un projet industriel répondant aux nouvelles conditions imposées par l'Etat algérien avec un taux d'intégration allant jusqu'à 30%.

Au titre de la nouvelle loi sur l'investissement, l'examen des dossiers des investisseurs se fera dans "la transparence", et davantage de prérogatives seront accordées à l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a-t-il souligné, précisant que les avantages et exonérations seront désormais soumis à un barème. Concernant la loi de finances 2021, le ministre a indiqué que son secteur avait formulé une série de propositions visant dans leur ensemble à renforcer le secteur de l'industrie en Algérie, y compris l'industrie manufacturière et celles génératrices de richesses.

EAU POTABLE

Beraki : "aucune révision de la tarification de l'eau potable n'est à l'ordre du jour"

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a affirmé, dimanche à Alger, qu'aucune révision de la tarification de l'eau potable n'était à l'ordre du jour et que le secteur focalisait sur les premières priorités pour améliorer le service public et l'approvisionnement en cette ressource vitale.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'études sur "La refonte institutionnelle du secteur des ressources en eau", M. Berraki a souligné que la révision de la tarifi-

cation de l'eau potable ne figurait pas parmi les priorités du secteur, ajoutant que le ministère œuvrait à améliorer le service public et à satisfaire les besoins du citoyen en eau. Revenant aux perturbations d'approvisionnement en eau potable enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, le ministre a précisé "qu'une amélioration progressive est enregistrée dans le traitement de cette situation au niveau des communes", reconnaissant, néanmoins, que "le problème n'est pas encore entièrement résolu".

Il a dévoilé, en outre, "plusieurs projets (en cours de réalisation) à l'échelle nationale, de nature à venir à bout des perturbations d'approvisionnement", ajoutant que "les résultats préliminaires de ces projets seront visibles en fin d'année". D'autre part, M. Berraki a annoncé l'élaboration d'un programme ambitieux pour l'année 2021 en vue de prendre en charge les préoccupations des citoyens relatives à l'approvisionnement en eau potable à travers toutes les communes du territoire na-

tional". Le secteur a focalisé ses efforts sur les ressources non conventionnelles, a soutenu le ministre, rappelant que "70 % des besoins des zones côtières sont assurés à travers le dessalement de l'eau de mer".

Le ministre a affirmé que le niveau des eaux des barrages augmentait généralement en hiver mais en cas de faible pluviométrie, les mesures nécessaires seront prises pour assurer l'approvisionnement du citoyen en eau potable.

ENERGIE-PROJETS

Attar : "accélérer les projets d'électrification et d'approvisionnement en gaz dans les zones d'ombre"

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a mis l'accent, dimanche à Illizi, sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets d'électrification et d'approvisionnement en gaz naturel dans les zones d'ombre.

"Il appartient d'hâter la concrétisation de tous les projets de raccordement aux réseaux d'électrification et de gaz naturel, notamment au profit des zones d'ombre, en tant que leviers de développement et d'amélioration du cadre de vie du citoyen", a affirmé le ministre, lors de la troisième et ultime journée de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Cette démarche s'inscrit, a-t-il dit, parmi les priorités du plan d'action du gouvernement et intervient en application des recommandations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant impulsion des projets de développement dans ces régions, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'énergies.

M. Attar a signalé que son département a recensé, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, plus de 8.000 zones d'ombre à échelle nationale, en quête d'alimentation en électricité et gaz. Il a fait état, dans ce cadre, du déblocage des financements nécessaires à la réalisation ou le

parachèvement des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz dans les zones d'ombre de la wilaya d'Illizi, notamment celles ayant accusé un retard dans l'exécution des projets en raison de contraintes financières.

"Une enveloppe conséquente sera consacrée à la wilaya d'Illizi pour mettre en œuvre ses projets dans les brefs délais, en vue de consolider le taux de couverture en énergie à travers le territoire de la wilaya", a souligné le ministre.

La wilaya d'Illizi enregistre un taux de couverture en électricité de plus de 90%, contre un taux de 52% pour la couverture en gaz naturel avec 9.000 branchements de gaz.

Le ministre de l'énergie a donné, au village de Fadhroune (100 km d'Illizi), classé zone d'ombre, le coup d'envoi du projet de réalisation d'un poste de détente de gaz, appelé à alimenter 140 foyers en gaz naturel et contribuer à la production électrique en substitution au carburant. A Bordj El-Haouès (270 km Sud d'Illizi), la délégation ministérielle a suivi un exposé technique sur le projet d'alimentation en gaz naturel de 1.200 foyers, à la faveur d'un réseau de distribution de 28 km.M. Attar a donné instructions pour accélérer la réalisation de ce projet appelé à contribuer à l'amélioration



des conditions de vie de la population de cette région frontalière. Auparavant, le ministre de l'Energie a rencontré les notables de la localité de Tasset (7 km de la RN-3 reliant Illizi et Djanet), où il a pris connaissance de leurs préoccupations liées notamment au manque d'eau, avant de les rassurer que le problème sera soulevé au ministère concerné.

A Djanet, le ministre a inauguré une centrale électrique dotée de deux turbines à gaz (17 et 34 mégawatts), ayant généré 39 emplois, dont quatre permanents et appelée à accroître les capacités de production d'électricité et à améliorer l'alimentation continue en la matière de cette wilaya déléguée. Le ministre a aussi inspecté une centrale électrique photovoltaïque de 3 mégawatts, avant

de s'enquérir d'une étude visant l'augmentation de sa capacité à 4 Mégawatts.

Il a, dans ce cadre, mis en avant l'importante stratégie que revêt ce projet retenu au titre de la consolidation des perspectives de production de l'énergie électrique à la faveur de l'exploitation des énergies renouvelables par souci de diversifier les ressources de l'énergie électrique.

M. Attar a réaffirmé l'importance d'orienter l'électricité, en priorité, aux activités agricoles et industrielles, en tant que secteurs générateurs de richesses et créateurs d'emplois.

Le ministre doit présider, au terme de sa visite de travail de trois jours dans la wilaya, une réunion du comité de pilotage.

ANNABA

Lancement des opérations de distribution de plus de 2.600 logements publics locatifs

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Annaba ont entamé les opérations de distribution d'un quota de 2.622 logements publics locatifs (LPL) relevant d'un programme de 7.000 unités de la même formule inscrit au profit de la commune d'Annaba, apprend-on dimanche des responsables de l'OPGI.

La remise des clés de ces logements, réalisés dans la nouvelle ville Mustapha Benouada (ex Draa Errich), s'effectuera du 10 au 29 octobre selon un calendrier qui compte neuf listes, a-t-on expliqué.

Les bénéficiaires dans le cadre de ce programme d'habitat social sont des familles vivant dans des conditions difficiles dans les vieux quartiers de la ville d'Annaba, et celles résidant dans des habitats précaires à travers cette



collectivité locale, a-t-on fait savoir de même source.

Plusieurs assiettes foncières seront récupérées

après la démolition des habitats précaires en vue de les exploiter dans la réalisation d'équipements publics au chef-lieu de wilaya, a-t-on signalé.

Les différents quotas du programme spécial de réalisation de 7.000 logements publics locatifs (LPL), ont été livrés sur des étapes en fonction du taux d'avancement des chantiers de réalisation ainsi que les priorités fixées dans l'élaboration des listes des bénéficiaires, a-t-on noté.

BOUMERDÈS

Mise en service d'une vingtaine de nouveaux établissements éducatifs à la rentrée prochaine

Une vingtaine de nouveaux établissements éducatifs (tous cycles confondus) sont attendus à la mise en service à Boumerdès, à la faveur de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris, dimanche, auprès du wali Yahia Yahia-tene.

Cette annonce a été faite par le chef de l'exécutif lors de son intervention au conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen de la situation du secteur éducatif et à la mise au point des dernières préparatifs de la prochaine rentrée scolaire.

Ces nouvelles structures, de nature à améliorer les conditions de scolarité des élèves, et à réduire la surcharge des classes, sont représentées, selon le wali, par 15 groupes scolaires (dans le cycle primaire), englobant chacun entre 9 à 12 classes, au niveau des communes de Khmiss el Khechna, Ouled Moussa, Hammadi, Bordj Menail, Boumerdès, Corso, Issers, et Ouled Haddadj.

A cela s'ajoutent l'ouverture attendue de quatre nouveaux CEM (cycle moyen)

respectivement à Corso, Boudouaou, Ouled Hadadj, et Kherrouba, en plus d'un lycée à Boudouaou.

Le wali a, également, signalé la réception programmée de près de 20 classes d'extension dans le cycle primaire, dans les communes de Boudouaou El Bahri, Baghliia, Sidi Daoud, Hammadi, et Chaâbat El Ameer, en plus de six autres classes similaires dans le cycle moyen, au niveau des communes de Zemmour, Ouled Moussa, et Boudouaou.

Quant au directeur de l'éducation de la wilaya, Adel Khanssous, il a souligné dans son intervention concernant les projets éducatifs, qui ne seront pas réceptionnés à la rentrée scolaire, notamment ceux des zones où les classes du cycle primaire sont surchargées, "la prise de toutes les dispositions nécessaires, en coordination avec les communes concernées, en vue de garantir le transport scolaire aux élèves de ces localités, et ce jusqu'à la mise en service des établissements en question, ou ces

élèves seront transférés", a-t-il fait savoir.

La wali de Boumerdès n'a pas manqué de souligner l'impératif de "redoubler d'efforts pour réceptionner ces projets avant la prochaine rentrée et leur mise en service dans les délais", avertissant qu'il ne tolérera "aucun retard, quel qu'en soit la raison".

Il a, en outre, instruit les responsables concernés de la nécessité d'entamer l'équipement de ces structures sur tous les plans, pour leur mise en service avant la rentrée, dans le respect des mesures préventives fixées par le protocole sanitaire contre la Covid-19", a-t-il insisté. A noter que le secteur éducatif de Boumerdès a été renforcé, durant les deux années scolaires écoulées, par cinq nouveaux lycées, un demi pensionnat et un stade dans le cycle secondaire, trois CEM, deux demi pensionnats et un stade dans le cycle moyen, et cinq groupes scolaires, 26 classes d'extension, et une cantine scolaire dans le cycle primaire.

GUELMA

Réhabilitation de 14 écoles primaires à Hammam Nbaïl

Les travaux de réhabilitation de 14 écoles primaires et de création de 18 classes d'extension à la commune Hammam Nbaïl (45km au sud-Est de Guelma), ont été achevés, a-t-on appris dimanche du président de cette collectivité locale, Hocine Hadjadji. Les travaux d'aménagement de ces écoles ont été réceptionnés la semaine dernière, a fait sa-

voir le même élu local, affirmant que ces établissements scolaires sont "fin prêt" pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Les nouvelles classes d'extension ont été créées à travers 4 écoles primaires de la commune, a-t-il dit, précisant que cette collectivité locale dispose de 14 établissements d'enseignement pri-

maire ayant fait objet de travaux de réhabilitation. Le nombre d'élèves inscrits au palier primaire dépasse les 2.100 élèves scolarisés à travers tout le territoire de la commune, a-t-on souligné. Ces travaux ont été financés dans le cadre du Fonds de garanti et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 64 millions de dinars, a-t-on rappelé.

Le président de cette collectivité locales a fait part aussi de l'acquisition de 2 nouveaux bus de transport scolaire qui viendront renforcer les 8 bus déjà opérationnels à travers 7 lignes de la commune. La même source a ajouté que le nombre des élèves bénéficiaires du transport scolaire est estimé à 650 élèves issus de 10 mechtas de la commune.

OUM EL BOUAGHI

Réception "avant fin 2020" de projets d'AEP de 5 mechtas

Plusieurs projets d'alimentation en eau potable (AEP) de cinq (5) mechtas de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront réceptionnés "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris dimanche auprès de la direction des ressources en eau.

"Ces mechtas situées dans des zones d'ombre seront alimentées en eau potable à partir de forages", a expliqué le chef de service de mobilisation des ressources en eau de la même direction, Hocine Zaabab. Il a, dans ce sens, détaillé, que les mechtas "Sabbakh", "Aghled" et "Chouf", dans la commune

de Bir Chouhada seront raccordées à un forage implanté dans la même collectivité locale, d'une capacité de pompage de 7 litres/seconde, soulignant que ce projet, ayant nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 23 km, permettra d'alimenter 1.200 habitants. La mechta "Helaimia" à Sigus, totalisant 500 âmes, sera raccordée à un forage de cette localité enclavée, qui permettra aussi d'alimenter en eau potable les habitants de la mechta "Ras Zebbar" dans la commune de Dhalaa, a-t-on conclu.

APS

SOUK AHRAS

La commune d'El Machrouha commémore le 62^e anniversaire de la mort du martyr Tayeb Djebar

La commune d'El Machrouha (wilaya de Souk Ahras) a commémoré dimanche dans le recueillement le 62^e anniversaire de la mort du martyr et héros de la Guerre de libération nationale, Tayeb Djebar. La cérémonie de recueillement s'est déroulée au siège de l'état-major, durant la révolution libératrice, de la base de l'Est à El Mezraa en présence de moudjahidine et des autorités locales, lors de laquelle a été évoqué les faits d'arme du chahid par notamment le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine Larbi Oudheina. Né le 24 juin 1930 à El Machrouha, Tayeb Djebar rejoignit en 1946 le mouvement nationaliste et tomba au champ d'honneur le 11 octobre 1958 au cours de la bataille de Boukhenf, sur les monts Béni Salah, a rappelé M.Oudheina. Selon les témoignages donnés à l'occasion, le chahid Djebar rejoignit durant le printemps 1955 les maquis entamant son combat militaire par une embuscade tendue entre El Machrouha et Ain Senour à une force de l'armée d'occupation. Le

JIJEL Distribution "prochainement" de 1.600 logements AADL

Pas moins de 1.600 logements de type location-vente du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) sera distribué "prochainement" dans les communes de Jijel et El Aouana (wilaya de Jijel), a indiqué dimanche le directeur par intérim de l'antenne locale de l'AADL. "Un lot de 400 logements AADL sera attribué dans la commune d'El Aouana, et deux quotas de 800 et 400 unités de la même formule seront distribués dans les régions de Mezghitane et Amzoui, au chef lieu", a précisé à l'APS, Fouzi Makhtout, relevant que les chantiers de ces programmes "tirent à leur fin". Il a, dans ce sens détaillé que ces programmes sont à "la phase de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel". M. Makhtout a souligné que ces logements relèvent d'un projet de réalisation de 2.000 unités AADL dont les travaux ont été lancés en 2016, indiquant que 400 logements de ce programme ont été distribués dans la localité d'Ouled Salah le 5 juillet dernier à l'occasion du 58^e double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le même responsable a, par ailleurs, précisé que les travaux de réalisation d'un autre programme de 2.200 logements AADL dans la localité dite "5^eme Km", située à l'entrée Est de la wilaya affichent "un taux appréciable". S'agissant du programme 1.537 logements AADL de l'année 2019, le même responsable a assuré que les entreprises de réalisation ont été désignées et que les travaux seront lancés "après l'achèvement des procédures administratives d'usage". Ce quota est réparti entre le chef-lieu de wilaya (500 unités), la commune de Kaous (576 unités), celle de Taher (200 unités), Settara (100 unités), a-t-on souligné. La wilaya de Jijel a bénéficié d'un programme de réalisation de 7.377 logements AADL, a-t-on noté.

BATNA

Relogement de 50 familles à Timgad

Cinquante (50) familles ont été relogées dimanche dans la commune de Timgad (wilaya de Batna) dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Les bénéficiaires de logements vivaient dans des conditions difficiles dans une vieille cité au centre ville, a-t-on précisé, affirmant que l'opération de relogement s'est déroulée dans "de bonnes conditions", en collaboration avec les services de la daïra, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'assemblée populaire communale (APC). Parallèlement, les habitations précaires qu'occupaient les familles bénéficiaires ont été démolies après avoir coupé l'alimentation en électricité, en gaz et en eau potable, a déclaré le directeur général (DG) de l'OPGI, Mohand Djamel Allas. Le quota de logement s'inscrit dans le cadre d'un programme de 616 logements, tous segments confondus, dont la remise symbolique des clés a été lancée jeudi à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de la ville de Batna par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a-t-on rappelé. Le ministre avait annoncé jeudi l'attribution "avant fin 2020" d'importants programmes de logements de diverses formules à Batna et à travers tout le territoire national.

martyr réussit à s'emparer de plusieurs armes automatiques et grenades avant de devenir le commandant du secteur Ouled Bechih puis chef de zone, souligne-t-on. Après la réorganisation de la zone du Nord-est en décembre 1956, il devint commandant-adjoint du 2^e bataillon puis, en juin 1957, responsable de l'armement à Ghardimaou (Tunisie). Il fut notamment chargé de former et d'entraîner le 5^e bataillon sur le territoire tunisien. Le 8 octobre 1958, des unités de l'Armée de libération nationale (ALN) du 5^e bataillon s'accrochèrent sur le mont Boukhenf à Béni Salah avec d'importantes forces armées françaises, appuyées par l'aviation et des blindés. La bataille dura 24 heures et les forces d'occupation ennemie essuyèrent de grosses pertes en vies et en matériels et l'ALN y déplaça 73 chouchada parmi lesquels, Tayeb Djebar. Une exposition de photographies de chouchada de la région, d'armes et de tenues militaires de moudjahidine a été organisée, à l'occasion au siège de la base de l'Est à El Mezraa.

MOSTAGANEM

Une production de 1,7 million quintaux de maraîchers d'arrière saison



Une production de 1,7 million de quintaux de différentes variétés de maraîchers d'arrière saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem au titre de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ces prévisions portent sur une production de 880.000 qx de pomme de terre, 200.000 qx de tomate, 170.000 qx de chou et 160.000 qx de courgette, a précisé la cheffe de service organisation de la production et appui technique, Aouicha Bouras.

Il est prévu lors de cette campagne, a-t-elle dit, la production de plus de 280.000 qx de carotte, de salade, de betterave, d'oignon vert, de pois et de haricot, entre autres légumes.

En août et septembre derniers, 3.300 hectares ont été plantés en pomme de terre, 580 ha en chou, 440 ha de courge et 980 ha d'autres cultures sur un total de 7856 ha de terres agricoles destinées à la campagne maraîchère d'arrière saison (70 pour cent).

Ces récoltes tardives, dont la cueillette sera lancée progressivement à la fin du mois de novembre prochain, viendront s'ajouter aux légumes saisonniers de champ et hors champ (légumes protégés).

Une production de légumes précoces irrigués et non irrigués a dépassé 7,2 millions qx, avec un rendement de 300.000 qx/ha, a fait savoir la même responsable.

Les cultures maraîchères de diverses natures constituent plus de 70 % de la production agricole dans la wilaya de Mostaganem, selon le bilan de la saison 2018-2019, grâce aux efforts des producteurs et des services agricoles qui ont contribué, au cours des dernières années, à la croissance de cette filière stratégique de 30 %, soutenue par une augmentation de la production de pomme de terre de plus de 1,5 million de quintaux supplémentaires.

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT

"L'implication des micro-entreprises et porteurs de projets dans le recyclage et la valorisation de déchets, une nécessité"

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté dimanche à Oran sur l'implication davantage de micro-entreprises et de porteurs de projets versés dans le secteur de l'environnement dans les opérations de recyclage et de valorisation des déchets.

En inspectant des projets relevant de son secteur dans la wilaya, la ministre a souligné que "les jeunes algériens ont prouvé leurs compétences et leurs hautes performances dans divers domaines et il est nécessaire de s'appuyer sur eux dans le domaine environnemental", déclarant qu'"il faut leur donner l'occasion pour accéder au monde du recyclage et de la valorisation des déchets." Mme Benharrats a soutenu que les micro-entreprises et les jeunes porteurs de projets sont capables d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale eu égard au nombre important de projets ouverts au niveau national et aux nouvelles idées qu'ils peuvent présenter et concrétiser sur le terrain.

Au centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif, la ministre a mis en service une troisième tranchée qu'elle vient compléter les deux premiers centres saturés.

A cette occasion, la ministre a estimé important de créer un tissu de micro-entreprises sur avec des idées innovantes pour s'occuper du tri sélectif des déchets, de leur transport aux CET et de faciliter à ces derniers l'accès pour valoriser les déchets et gagner par conséquent du temps." Selon les explications fournies à la ministre sur place, cette nouvelle tranchée aura une capacité quotidienne de 2 millions de mètres cubes de déchets pour une durée d'exploitation de six ans.

Selon la directrice du centre de gestion des cen-



tres d'enfouissement technique de déchets d'Oran, Dalila Chellal, 22 décharges sauvages ont été éliminées dans la wilaya durant ces dernières années, ce qui a permis la récupération de 64 hectares de foncier utilisés dans des projets d'utilité publique.

Lors de son inspection du chantier du projet d'aménagement de la décharge d'El Kerma, dont la première partie relative à l'élimination complète de la pollution est achevée, la ministre a instruit la direction de l'environnement et les responsables locaux d'effectuer une étude sur l'éradication de toutes les sources de pollution afin de procéder aux travaux de la seconde partie liée à la transformation de leurs lieux en jardins, espaces verts et aires de jeux.

Mme Benharrats a procédé à l'inauguration de la Maison de l'environnement de la wilaya d'Oran, où une session de formation a été lancée au profit des journalistes et correspondants de

presse spécialisés dans le domaine de l'environnement des wilayas d'Oran et de Tlemcen, dans le but d'acquiescer des compétences et des informations approfondies sur la protection de l'environnement, les énergies renouvelables et le développement durable, leur permettant ainsi de contribuer à la consécration d'une culture environnementale par la sensibilisation sur la protection de l'environnement.

Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre les ministères de l'Environnement et de la Communication en mars 2019 qui vise à former un réseau national de 720 journalistes de différents médias.

A ce jour, environ 370 journalistes et correspondants de presse ont été formés, selon les organisateurs de cette session.

Sur place, la ministre a également assisté à la signature des accords entre l'Institut national de forma-

tion environnementale et plusieurs associations locales pour former leurs membres, avant de rendre hommage, à titre posthume, à Meriem Kaid Hireche, enseignante à l'université d'Oran activant dans le domaine de l'environnement, décédée il y a quelques semaines.

Lors de sa visite au centre d'enfouissement technique de Hai Medina Jdida, la ministre a reçu des explications sur les opérations de tri sélectif des déchets et de collecte et de recyclage des bouteilles en plastique.

Les responsables du projet ont fait savoir que plus de 10 tonnes de matière plastique ont été collectées et que 600.000 bouteilles en plastique ont été utilisées pour fabriquer 400 masques de protection à visière au profit du personnel de la santé, outre plus de 15.000 masques de protection ordinaires.

Mme Benharrats a salué cette opération, soulignant qu'il faut continuer dans cette voie et réfléchir aux nouveaux usages de produits recyclés.

La ministre a aussi visité le projet d'une ferme pilote environnementale à Hai El Menzeh (ex Canastel), à l'est d'Oran, relevant de l'association "Le petit écologique" pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et à sa préservation, ainsi que le siège de l'association environnementale "Barbarous" où a été donné le coup d'envoi d'un premier voilier écologique pour un travail de recherche en haute mer.

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

Des mesures au profit de l'entrepreneuriat et de l'exportation

L'avant-projet de la loi de finances (APLF) pour l'année 2021, prévoit plusieurs mesures fiscales au profit des jeunes entrepreneurs et des exportateurs, en dépit des difficultés qui caractérisent la situation financière du pays, notamment avec la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques.

Le texte propose ainsi d'exonérer les entreprises disposant du label "start-up" de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label.

Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés également de la TVA et soumis à 5% des droits de douane.

Quant aux entreprises disposant du label "incubateur", elles seront exonérées de la TAP, de l'IBS ou de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label.

Leurs équipements, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés de la TVA lors de l'acquisition.

L'APLF propose aussi de réduire l'im-

pôt sur l'IBS pour une période de 5 ans, au profit des sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse, à compter du 1er janvier prochain.

La réduction est égale au taux d'ouverture du capital social en bourse.

Cette mesure, déjà appliquée durant la période 2014-2018, vise principalement à encourager les entreprises à recourir au marché financier pour couvrir leurs besoins de financement.

Par ailleurs, les opérations d'exportation de biens et des services, "génératrices de devises", réalisées par les personnes physiques, bénéficient d'une exonération "permanente" en matière d'IRG.

L'avant-projet prévoit également d'exonérer les bijoux artisanaux en argent de la TVA à l'exportation, ce qui permettra d'entrevoir des perspectives favorables à la préservation et à la sauvegarde de ce patrimoine culturel séculaire et de promouvoir son exportation.

Il est aussi proposé d'accorder une réduction de 75% sur le montant des opérations de vente au détail de l'essence sans plomb, gazoil, GPL/C et GNC.

Cette réduction, qui est déjà appliquée sur les essences normal et super, vise à encourager les opérateurs économiques à investir dans la commercialisation des carburants propres, selon l'exposé des

motif de l'APLF. L'avant-projet clarifie, en outre, certaines dispositions fiscales afin de lever des contraintes qui mettent en difficulté la trésorerie de certains opérateurs.

Il s'agit, entre autres, de prévoir une imposition, dans le cadre du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU), de la marge bénéficiaire au lieu du chiffre d'affaires, pour le cas des contribuables commercialisant, exclusivement, des produits dont la marge bénéficiaire réglementée est inférieure au taux de l'IFU, comme c'est le cas des opérateurs commercialisant le lait pasteurisé.

Concernant les assurances, le texte propose la suppression de la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants, due à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance, prévue par les dispositions de la loi de finances 2020.

La mesure est justifiée, dans l'exposé des motifs, par "les conséquences de cette taxe sur le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance qui a baissé de 3,76 milliards DA au cours du premier semestre de 2020, par rapport au premier semestre 2019".

Le texte prévoit des recettes de 5.328,18 milliards (mds) de DA dont 1.919,23 mds de DA de fiscalité pétrolière. Il table sur

un budget de fonctionnement de 5.314,5 mds de DA et sur un budget d'équipement (crédits de paiement) de 2.798,5 mds de DA dont 2.236,28 mds de DA pour l'investissement et 562,24 mds de DA pour les opérations en capital.

Sur le budget d'équipement, 419,24 mds DA sont consacrés au soutien à l'accès à l'habitat, 403 mds de DA aux infrastructures économiques et administratives, 215 mds de DA à l'agriculture et l'hydraulique et 110,15 mds de DA à l'éducation-formation.

Les infrastructures socioculturelles sont dotées d'un budget de 68,7 mds de DA, le soutien aux services productifs profite de 14,6 mds de DA, l'industrie de 3,7 mds de DA, et l'énergie et les mines de 1,82 md de DA.

Les Plans communaux de développement (PCD) sont dotés de 100 milliards de DA alors que 900 mds de DA du budget d'équipement sont consacrés aux autres secteurs.

Pour ce qui est des opérations en capital, 395,58 mds de DA sont consacrés au soutien à l'activité économique (dotation des Comptes d'affectation spéciale, les CAS, et bonification des taux d'intérêt) alors que 166,66 mds de DA sont alloués aux dépenses imprévues.

PÉTROLE

Le prix moyen du panier de l'Opep à plus de 41 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a terminé la semaine écoulée en hausse, à plus de 41 dollars le baril, selon les données de l'Organisation pétrolière publiées lundi sur son site web.

Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 41,61 dollars le baril vendredi après avoir reculé à 41,06 dollars jeudi dernier, a précisé la même source.

Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien a terminé la séance de vendredi dernier en baisse de 1,13% ou 49 cents à 42,85 dollars contre 43,34 dollars jeudi.

Pour ce début de semaine, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,22 dollars lundi matin à Londres, en baisse de 1,47% par rapport à la clôture de vendredi.

Dans son rapport annuel (wo 2020), lancé jeudi dernier, l'Opep souligne que l'épidémie du COVID-19 a entraîné "la plus forte baisse de la demande d'énergie et de pétrole de mémoire d'homme".

Mais malgré la forte baisse



en 2020, la demande mondiale d'énergie primaire devrait continuer de croître à moyen et long terme, augmentant de 25% de manière significative d'ici 2045, estime l'Opep.

"En supposant que la COVID-19 soit en grande partie contenue d'ici l'année prochaine, la demande de pétrole devrait se redresser partiellement en 2021 et des taux de croissance de la

demande sains sont prévus à moyen terme. A l'échelle mondiale, la demande de pétrole devrait passer de près de 100 mb/j en 2019 à environ 109 mb/j en 2045", lit-on dans le rapport de l'Organisation.

A l'occasion de lancement de ce rapport, le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo a déclaré "alors que nous tournons une page importante de notre histoire, l'engagement de l'Opep à

assurer un approvisionnement efficace, économique et régulier en pétrole aux pays consommateurs et à apporter un soutien essentiel à l'économie mondiale est aussi inébranlable aujourd'hui qu'il l'était lorsque l'Organisation a été fondée il y a 60 années." D'autre part, le Woo 2020 a mis en exergue les actions audacieuses et décisives prises par les 23 pays producteurs de pétrole de l'Opep et non-Opep dans le cadre de la Déclaration de coopération (DoC) en réponse aux défis commerciaux sans précédent résultant de la crise économique liée à la pandémie.

Ces pays se sont engagés à effectuer les ajustements de production de pétrole qualifiés par l'Opep des "plus importants et les plus longs de l'histoire, qui ont contribué à restaurer la stabilité du marché depuis le deuxième trimestre de 2020 et à fournir une plate-forme pour la reprise".

MARCHÉS FINANCIERS

L'euro en légère baisse face au dollar

L'euro baissait légèrement face au dollar lundi dans un marché surveillant les négociations à Washington sur un nouveau plan de relance et avant que le Brexit ne devienne le centre d'attention des investisseurs.

Lundi matin, l'euro perdait 0,14% face au billet vert, à 1,1809 dollar.

"Les investisseurs attendent désormais de voir comment les négociations pour un plan de relance se déroulent à Washington", a expliqué Ricardo Evangelista, qui rappelle que "les pertes de la semaine dernière (pour le dollar) résultaient des espoirs croissants d'un accord entre démocrates et républicains qui permettrait le déblocage des fonds indispensables".

Un nouveau plan de relance serait bénéfique pour les Etats-Unis et réduit donc la demande de valeur refuge, dont le dollar fait partie.

La Maison Blanche a effectué dimanche une énième volte-face sur le sujet, pressant cette fois le Congrès de voter un mini-plan destiné à aider en urgence les PME en difficulté.

Or il est peu probable que cette requête soit acceptée par les démocrates, leur chef de file Nancy Pelosi souhaitant un soutien économique de grande ampleur.

Mais les discussions se poursuivent tout de même. Par ailleurs, le Brexit sera une nouvelle fois à l'agenda cette semaine, alors que la date limite fixée par le Premier ministre britannique Boris Johnson pour trouver un accord commercial avec l'Union européenne tombe jeudi.

Mais "le marché des changes ne voit pas de raison d'appréhender cette date limite sérieusement", a signalé Ulrich Leuchtmann, analyste, qui explique que beaucoup d'investisseurs s'attendent à un prolongement des discussions.

Avec la livre au-dessus de 1,30 dollar, le marché semble penser qu'un accord commercial va être trouvé", a fait remarquer Fiona Cincotta, analyste.

La devise britannique a dépassé vendredi ce seuil symbolique, pour la première fois depuis un mois.

Lundi, elle se stabilisait face à l'euro et baissait légèrement face au dollar.

ETATS-UNIS

Nouveau revirement de la Maison Blanche sur le plan de relance économique

La Maison Blanche a effectué dimanche une énième volte-face sur la relance de l'économie, pressant cette fois le Congrès de voter un mini-plan destiné à aider en urgence les PME en difficulté.

Ce changement intervient après que le parti républicain du président Donald Trump et l'opposition démocrate ont rejeté, pour des raisons différentes, une proposition de 1.800 milliards de dollars faite vendredi par le gouvernement fédéral pour soutenir l'économie handicapée par la pandémie de coronavirus.

Dans une lettre adressée au Congrès, le chef de cabinet de la Maison Blanche, Mark Meadows, et le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, demandent aux parlementaires de voter une loi qui permettrait à l'administration Trump de rediriger quelque

130 milliards de dollars non encore utilisés du précédent plan de soutien baptisé PPP (Paycheck Protection Program, programme d'aide aux petites entreprises).

Cette enveloppe serait réservée à des entreprises, notamment les PME, faisant face à un déclin des revenus pendant que des discussions se poursuivent sur des aides plus importantes.

"Le moment de s'unir et de voter immédiatement une loi qui nous permette de dépenser des fonds non utilisés du programme d'aide aux petites entreprises, pendant que nous continuons à travailler ensemble sur un paquet d'aides plus vaste, est venu.

L'approche du tout ou rien n'est pas une réponse acceptable pour le peuple américain", expliquent MM. Mnuchin et Meadows.

Le nouveau plan de soutien à l'éco-

nomie est devenu un enjeu majeur pour le camp républicain: le démocrate Joe Biden compte désormais près de dix points d'avance dans la moyenne des sondages nationaux et a également conforté son avantage dans les intentions de vote au niveau des Etats décisifs pour l'élection.

Le tableau économique est en outre désastreux: près de 11 millions de personnes sont au chômage, un total de 25 millions d'individus ont vu leurs revenus chuter à cause de la pandémie et survivent grâce aux aides publiques.

De nombreuses PME font face à des problèmes de trésorerie menaçant leur survie, tandis que les grandes entreprises ont commencé à licencier massivement, une vague qui devrait être difficile à contenir, s'accordent les experts, sans un coup de pouce du gouvernement fédéral.

NOBEL D'ÉCONOMIE AUX AMÉRICAINS

Paul Milgrom et Robert Wilson, experts des enchères

Le prix Nobel d'économie a été attribué lundi aux Américains Paul Milgrom, 72 ans et Robert Wilson, 83 ans, deux experts des enchères dont les travaux novateurs ont notamment servi aux attributions des fréquences télécom.

Le "prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel" leur est remis pour avoir "amélioré la théorie des enchères et inventé de nouveaux formats d'enchères" au "bénéfice des vendeurs, des acheteurs et des contributeurs du monde entier", a indiqué le jury de l'Académie suédoise des Sciences.

Le duo, qui était un des favoris pour le prix cette année, est notamment connu pour être à l'origine du concept utilisé pour la vente de licences de bandes de fréquences de télécommunications aux Etats-Unis.

Les deux économistes, tous deux enseignants à Stanford ont également travaillé sur les mécanismes d'attribution des créneaux d'atterrissage dans les aéroports. "Les ventes aux enchères sont partout et touchent notre vie quotidienne", relève le jury. En 2019, le prix avait été attribué à un trio de chercheurs spécialisés dans la lutte contre la pauvreté, les Américains Abhijit Banerjee et Michael Kremer et la Franco-américaine Esther Duflo, deuxième femme distinguée dans la discipline et plus jeune lauréat de l'histoire de ce prix. L'économie vient clore une saison Nobel marquée vendredi par le prix de la paix du Programme alimentaire mondial,



organe onusien de lutte contre la faim. Jeudi, le poète américaine Louise Glück avait décroché la littérature. Outre l'Américaine Andrea Ghez, co-lauréate en physique mardi, deux femmes sont entrées dans l'histoire des Nobel pour leur découverte des "ciseaux génétiques": la Française Emmanuelle Charpentier et l'Américaine Jennifer Doudna sont devenues le premier duo 100% féminin à remporter un Nobel scientifique. Les lauréats, qui se partagent près d'un million d'euros pour chaque discipline, recevront cette année leur prix dans leur pays de résidence, pour cause de coronavirus.

GAZODUC NORD STREAM 2

Une amende record de 6,4 milliards d'euros infligée à Gazprom

L'office anti-monopole polonais UOKiK a annoncé mercredi avoir infligé une amende record de 29 milliards de zlotys (6,45 milliards d'euros) à Gazprom, pour la construction du gazoduc Nord Stream 2 reliant la Russie et l'Allemagne.

Par ailleurs, cinq sociétés occidentales, engagées dans la construction du gazoduc, le français Engie Energy, les allemands Uniper et Wintershall, l'autrichien OMV, et l'anglo-néerlandais Shell, ont également été condamnées à une amende globale de 234 millions de zlotys (52 millions d'euros).

L'UOKiK reproche à ces entreprises d'avoir créé une coentreprise sans accord.

En 2016, UOKiK a estimé que Nord Stream 2 pouvait nuire à la concurrence et a refusé d'approuver le consortium, avant de lancer deux ans plus tard une procédure contre les six sociétés.

"Conformément à la décision du président de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs, les entités sont tenues de résilier les accords conclus pour financer le gazoduc Nord Stream 2", selon le communiqué de l'UOKiK.

Gazprom s'est dit, dans un communiqué, "fondamentalement en désaccord avec la position de l'UOKiK" et l'amende infligée, affirmant que "le projet n'a pas été mis en œuvre par une coentreprise, mais par une filiale de Gazprom avec un financement par emprunt".

"Le montant sans précédent de l'amende indique une volonté de s'opposer à la mise en œuvre du projet Nord Stream 2 par tous les moyens", dénonce Gazprom, annonçant son intention de faire appel de la décision. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a pour sa part indiqué ne pas douter que Gazprom ferait "tout ce qui peut et doit être fait" pour répondre à ces mesures. La Pologne, l'Ukraine, ainsi que les Pays Baltes s'opposent au Nord Stream 2 estimant qu'il s'agit d'un projet "politique". Le gazoduc est également critiqué par les Etats-Unis qui menacent de sanctions les entreprises participant à sa construction. Après l'annonce de l'amende, les actions de Gazprom ont baissé de près de 1,4% à la Bourse de Moscou.

FEMME RURALE

Conférence nationale sur la femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat jeudi prochain à Alger

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisera jeudi prochain à Alger une conférence nationale sur la femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat, et ce, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a-t-on appris lundi auprès du ministère.

La rencontre rassemblera 240 participants représentant divers secteurs, départements ministériels, centres de recherche, banques, organismes nationaux, agences de soutien à l'emploi, associations nationales spécialisées, ainsi que des représentants d'agences onusiennes en Algérie, précise la même source.

La conférence vise à "contribuer au renforcement de l'autonomisation économique et sociale de la femme rurale par le développement de l'entrepreneuriat créatif et compétitif" et à "présenter l'expérience algérienne dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, en particulier en direction de la femme rurale".

Placée sous le thème "Créativité de la femme rurale aux normes internationales", la conférence se fixe comme objectif de "développer l'entrepreneuriat féminin créatif en aidant les femmes rurales à diversifier leurs produits et à les commercialiser selon les normes internationales" et de "renforcer les capacités de ceux qui les accompagnent, notamment les cadres de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM)".

Trois sessions thématiques axées sur le renforcement des expertises en matière d'encadrement, la promotion et la diversification des connaissances et des activités des femmes rurales, et enfin l'accès des femmes rurales au marché, sont prévues dans le cadre de cette conférence qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre). Une exposition consacrée aux produits des femmes rurales entrepreneures ayant bénéficié de crédits dans le cadre de l'ANGEM, de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et de la CNAC (Caisse nationale d'assurance-chômage) sera organisée en marge de la conférence.

INTEMPÉRIES À TEBESSA Incendie dans un marché, 20 compteurs électriques endommagés (PC)

Vingt (20) compteurs électriques ont été endommagés dans un incendie qui s'est déclenché dans un marché couvert du centre ville de Tébessa dimanche soir, consécutivement aux fortes pluies qui se sont abattues sur la région, a rapporté lundi la cellule de communication des services locaux de la Protection civile (PC).

Selon les premiers constats, une étincelle serait à l'origine du feu, qui a ravagé les 20 compteurs électriques des locaux commerciaux et engendré des dégâts matériels, a indiqué la cellule dans un communiqué, qu'"aucune perte humaine n'est à déplorer".

Les services de la Protection civile ont enregistré, par ailleurs, 40 interventions dans la nuit de dimanche à lundi, suite aux fortes précipitations, a-t-on souligné, détaillant que des unités de ce corps constitué ont procédé au pompage d'eau depuis plusieurs habitations inondées à la cité La Rocate et au niveau de la RN 10.

Aussi, les sapeurs pompiers ont récupéré des dizaines de véhicules emportés par les crues et évacués des arbres tombés sur un camion et deux véhicules, ajoute le texte.

Selon le document, les éléments de la Protection civile, en coordination avec les services de Sonelgaz, ont établi un dispositif de sécurité aux cités "Zitouna" et "Baladia", où des câbles électriques étaient tombés, en attendant l'intervention des équipes techniques de Sonelgaz, a-t-on assuré.

Un autre dispositif de sécurité a été mis en place dans certains axes routiers et "points noirs", où le niveau des eaux pluviales a atteint 40 cm, soulignait-on. Des pluies diluviennes accompagnées parfois de rafales de vents et de chute de grêle ont affecté dimanche soir la wilaya de Tébessa, où les services météorologiques prévoient la poursuite des précipitations dans la journée du lundi et appellent à la prudence.

PRÉVENTION DU CRIME

Zeghmati : "Le projet de loi relatif à la lutte contre l'enlèvement prévoit des mesures sévères"

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, dimanche soir, que le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement prévoit une série de mesures sévères, à leur tête la perpétuité ou la peine de mort pour les auteurs d'enlèvement d'enfants soulignant la possibilité de se constituer partie civile pour les associations activant dans la protection des droits humains.

Invité au JT de 20h00 de la Télévision algérienne, M.

Zeghmati a précisé que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement, adopté par le Conseil des ministres lors de sa dernière réunion, apporte une approche "globale" à travers deux volets, l'un préventif et l'autre répressif avec des peines sévères.

Plus précise, le ministre de la Justice a fait savoir que ce projet de loi stipule que l'Etat se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le crime d'enlèvement, ce qui permet à l'ensemble des acteurs de la société, à commencer par la famille et l'école en passant par la société civile et les médias, de jouer un rôle important dans la lutte contre ce type de criminalité.

Concernant les mesures sévères attendues, M.

Zeghmati a relevé le caractère "pénal" de toutes les peines prévues, allant de 10 et 15 ans d'emprisonnement dans le cas où la victime est libérée dans les dix jours, au lieu d'un (1) mois actuellement dans la loi en vigueur.

Le ministre a rappelé, dans ce cas, la condition que la personne enlevée n'ait subi aucune forme de violence ou de maltraitance et qu'elle soit majeure.



Dans le cas de la prise de la victime en otage ou de recours à la violence lors de son enlèvement, la peine variera entre 15 et 20 ans, a fait savoir M. Zeghmati précisant que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité, si la victime a subi un préjudice où un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon.

Dans le cas où l'enlèvement a pour conséquence le décès de la victime, la peine encourue est la peine capitale, a encore précisé le ministre de la Justice.

Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, le législateur a prévu deux sanctions: la perpétuité ou la peine de mort.

Au titre des mesures dissuasives, les auteurs de ce

type de criminalité ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, ni de d'adaptation de la peine.

Ainsi, ils ne pourront bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle.

Ils devront purger la totalité de la peine en environnement clos.

Parmi les plus importantes nouveautés caractérisant ce texte, la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte.

Les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du

même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demander de réparation.

Eradication de la violence à l'encontre du corps médical et forte régression des bandes de quartiers

Evoquant, à cette occasion, les dernières statistiques relatives à d'autres phénomènes en lien avec la criminalité et la violence, le ministre a rappelé que le Gouvernement avait procédé, en à peine 10 mois, à l'élaboration de plusieurs textes de loi, notamment celle relative à la protection des membres du corps médical contre la violence, un phénomène.

Affirmant que ce phénomène "a quasiment disparu", M.

Zeghmati a assuré que les juridictions étaient rarement saisies aujourd'hui pour ce genre d'affaires.

S'agissant de la lutte contre le phénomène de bandes de quartiers, le Garde des Sceaux a fait état de la condamnation de 1 08 individus à des peines d'emprisonnement allant de 05 à 08 années à travers l'ensemble du territoire national".

Le ministre de la Justice s'est félicité, à ce propos, des résultats enregistrés, "et qui ne peuvent être niés", a-t-il ajouté.

INTEMPÉRIES

La Protection civile appelle les citoyens à davantage de prudence et de vigilance

Les services de la Protection civile ont appelé dimanche tous les citoyens à "davantage de prudence et de vigilance" et à suivre les consignes et conseils en prévision des fortes précipitations attendues sur plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué des mêmes services.

"Suite au Bulletin météorologique spécial (BMS) prévoyant de fortes précipitations sur plusieurs wilayas du pays, la Direction générale de la protection civile appelle tous les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes et les conseils afin d'éviter qu'il y ait des victimes d'inondations ou de torrents", précise la même source.

Concernant les usagers de la route, les services de Protection civile insistent que l'importance de réduire la vitesse, d'allumer les feux même en plein jour, de respecter la distance de sécurité, d'éviter les manœuvres dangereuses et de s'assurer du bon fonctionnement des essuie-glaces. Ils préconisent, dans le même sens, d'être muni d'une trousse de premiers secours.

Rappelant, par ailleurs, l'interdiction du dépôt anarchique de

déchets de matériaux de construction sur la voie publique et la nécessité du nettoyage des avaloirs et des canalisations, les mêmes services mettent en garde contre les tentatives de traverser les torrents à pied, à la nage ou même en voiture.

Les recommandations portent, en outre, sur la nécessité de rester loin des Oueds et bords de Oueds ainsi que sur la surveillance des enfants qu'il faut impérativement sensibiliser sur les dangers de se rapprocher des Oueds ou de nager dans les étangs et barrages.

"Eviter de se mettre à l'abri sous les tunnels ou sur les ponts et accompagner les enfants, notamment les petits, pour aller à l'école en choisissant le chemin le plus sûr et en faisant attention, lors de vents violents, aux câbles électriques", figure également dans les recommandations de la Protection civile.

En cas d'infiltration d'eau au domicile, les services de la protection civile recommandent de couper le courant électrique et d'appeler la protection civile aux numéros 10-21 et 14.

Concernant les accidents domestiques, précisément les asphyxies au monoxyde de carbone, la protection

civile insiste sur l'impératif de recourir à un professionnel pour le nettoyage et l'entretien des appareils de chauffage avant leur utilisation, d'évier le colmatage des bouches d'aération et d'aérer les logements au moins 10 minutes par jour.

Les mêmes services mettent en garde également contre l'utilisation d'appareils non destinés au chauffage, tels que le réchaud à gaz trépid (Tabouna).

La protection civile a rappelé, en outre, le Bulletin de météo spécial (BMS) relatif aux averses de pluie qui affecteront, à partir de 15h00 dimanche 11 octobre 2020 au lundi 12 octobre 2020 à 06h00, les wilayas d'Alger, Blida, Boumerdes, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras. Les quantités de pluie prévues varieront entre 20 et 30 mm durant la validité de ce BMS.

Les autres wilayas concernées par ces averses de pluie sont Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, avec une pluviométrie entre 30 et 50 mm durant la validité de ce BMS qui s'étalera pour ces wilayas jusqu'à lundi 12 octobre 2020 à 12h00.

CLIMAT

Le changement climatique, principal responsable du doublement des catastrophes naturelles en 20 ans (ONU)

Le changement climatique est le principal responsable du doublement des catastrophes naturelles dans le monde en vingt ans, a alerté lundi l'ONU, signalant que les désastres naturels ont tué plus de 1,2 million de personnes depuis 2000.

Au cours des vingt dernières années (2000-2019), 7.348 désastres naturels ont été enregistrés dans le monde (pour un coût évalué à près de 3.000 milliards de dollars), soit près de deux fois plus qu'entre 1980 et 1999, révèle un rapport du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNSDIR).

"La Covid-19 a vraiment sensibilisé les gouvernements et le public en général sur les risques qui nous entourent.

Ils peuvent voir que si la Covid-19 est aussi terrible, l'urgence climatique peut être encore pire", a déclaré la secrétaire générale de l'UNSDIR, Mami Mizutori, en conférence de presse.

"Sans relance verte, nous ne ferons qu'accroître l'urgence climatique", a-t-elle insisté.

Le rapport, qui ne porte pas sur les risques épidémiologiques comme le nouveau coronavirus, montre que la progression des désastres naturels est surtout liée à l'augmentation des catastrophes climatiques, qui sont passées de 3.656 (1980-1999) à 6.681 (2000-2019).

Les coûts des catastrophes naturelles sont évalués à au moins près de 3.000 milliards de dollars depuis 2000 mais le montant réel est plus élevé car un grand nombre de pays, notamment en Afrique et



Asie, ne fournissent pas d'informations sur l'impact économique. Les inondations - qui ont doublé - et les tempêtes ont été les catastrophes les plus fréquentes au cours des deux dernières décennies. Pour la décennie à venir, l'ONU estime que le pire problème seront les vagues de cha-

leur. Globalement, le nombre de morts n'a guère augmenté, passant de 1,19 million sur la période 180-1999 à 1,23 million sur la période 2000-2019, alors que le nombre de personnes touchées par ces désastres naturels a bondi (passant de 3,25 milliards à 4 milliards).

INONDATIONS AU VIETNAM

Au moins 18 morts et près de 46.000 évacués

Au moins 18 personnes sont mortes, plus d'une douzaine sont portées disparues et près de 46.000 ont été évacués après des inondations qui ont submergé des milliers d'habitants dans le centre du Vietnam, ont annoncé lundi les autorités, alors que le pays se prépare à de nouvelles pluies torrentielles.

Les médias d'Etat ont montré des villages entiers submergés par les eaux dans les provinces centrales de Quang Tri et Quang Nam, tandis que les eaux se sont répandues dans l'ancienne capitale impériale de Hué et la ville touristique de Hoi An pendant le week-end. Plus de 100.000 habitations ont été inondées et près de 46.000 personnes ont été évacuées,



ont annoncé les responsables de la gestion des catastrophes, cités par des médias. L'armée a

organisé une opération de sauvetage spectaculaire de huit pêcheurs, qui avaient été

emportés par une mer agitée dans la province de Quang Tri. Trois pêcheurs sont cependant décédés, et trois autres sont portés disparus.

Le pays se prépare à une autre tempête venant de la mer de Chine méridionale, avec de fortes pluies à noveau attendues.

Le Vietnam doit fréquemment faire face à des conditions météorologiques très difficiles lors de la saison des pluies, entre juin et novembre, les régions de la côte centrale étant les plus vulnérables.

L'an dernier, 132 personnes sont mortes ou ont été portées disparues en raison des catastrophes naturelles au Vietnam, selon le Bureau général des statistiques.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - VIOLENCE

Un écolier tué dans le parc national des Virunga

Le Parc national des Virunga (PNVI), joyau naturel et touristique de l'est de la République démocratique du Congo, a annoncé dimanche la mort d'un écolier lors d'une attaque imputée aux rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), dans un communiqué.

"C'est avec tristesse que le Parc national des Virunga annonce le décès du garde Bagurumwe chuhoze Déogène tué ce samedi lors d'une attaque menée sur le poste de patrouille" près du village Sarambwe au Nord-Kivu (est), selon le communiqué du PNVI.

"De multiples témoignages recueillis dans la communauté attribuent la responsabilité de l'attaque au groupe armé FDLR-RUD et font aussi état de pillages par ce groupe avant et après l'attaque", ajoute le communiqué.

La dernière attaque des FDLR contre des écoliers avait causé la mort de douze rangers fin avril.

Sanctuaire des gorilles de montagnes inauguré en 1925, d'une superficie de 7.769 km², les Virunga, plus vieux parc d'Afrique, couvrent une partie de la province du Nord-Kivu (près de 60.000 km²), surtout le long de la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda.

Les FDLR sont un groupe de rebelles hutu rwandais réfugiés en RDC, dont certains fondateurs au début des années 2000 ont participé au génocide en 1994 au Rwanda.

Leur chef Sylvestre Mudacumura a été tué dans le Nord-Kivu en septembre 2019.

Depuis près de trois décennies, l'armée congolaise se bat contre plusieurs dizaines de groupes armés locaux et étrangers dans la partie orientale du pays.

Fin octobre, l'armée avait annoncé avoir lancé des opérations d'envergure contre tous les groupes armés sans mettre fin aux violences.

ARCTIQUE - CLIMAT

La plus grande expédition jamais menée au pôle Nord de retour en Allemagne (Institut de recherche)

Après un an d'exploration de l'Arctique, la plus grande expédition scientifique jamais menée au pôle Nord est rentrée lundi à Bremerhaven, dans le nord-ouest de l'Allemagne, alertant sur la fonte de la banquise provoquée par le réchauffement climatique, ont rapporté des médias, citant l'Institut allemand Alfred-Wegener. Le brise-glace Polarstern "est de retour. J'ai des battements de coeur, j'ai tant attendu ce moment", a déclaré la directrice de l'Institut, Antje Boetius, citée par des médias, alors que le navire regagnait son port d'attache accompagné d'une flotte de bateaux et d'un public matinal sur les quais. Une conférence de presse doit se tenir en milieu de journée.

A l'heure du retour, l'ambiance au sein de l'expédition internationale MOSAIC est loin d'être à l'euphorie tant les scientifiques ont pu saisir l'ampleur du changement climatique dans le vaste océan Arctique.

"Nous avons regardé comment la banquise se meurt" en été, a expliqué le chef de l'expédition, Markus Rex, cité par des médias. Pour ce climato-

logue et physicien, le constat est sans appel. "Si le changement climatique se poursuit comme cela, alors dans quelques décennies, nous aurons un Arctique libéré des glaces durant l'été". Lors des sorties sur la banquise pour y effectuer des mesures ou des prélèvements, toute l'expédition a pu constater cette évolution que le chercheur juge "impressionnante".

"Directement au pôle Nord, nous avons trouvé (en été) de la glace fondue, mince, friable", a témoigné M. Rex, évoquant aussi "des surfaces d'eau liquide à perte de vue, jusqu'à la ligne d'horizon".

Un diagnostic confirmé par des observations satellitales aux Etats-Unis qui ont révélé que la banquise d'été avait fondu jusqu'à la deuxième superficie la plus petite jamais enregistrée, après 2012.

En hiver où ils ont affronté la nuit absolue pendant plusieurs mois, les scientifiques ont également mesuré des températures beaucoup plus chaudes qu'il y a quelques décennies. Au total, plusieurs centaines d'experts et scientifiques de 20 pays différents

ont séjourné en se relayant sur le navire qui s'est laissé glisser avec les glaces selon la dérive polaire, ce courant océanique qui s'écoule d'est en ouest dans l'océan Arctique.

Pour mener à bien les recherches, un camp a été établi, amarré à un morceau de banquise et composé de quatre stations scientifiques dans un rayon allant jusqu'à 40 km autour du bateau.

Les experts ont récolté plus de 150 téraoctets de données ainsi que de nombreux échantillons de glace et d'eau. Ils promettent de livrer des informations précieuses pour comprendre "les processus complexes" en jeu au pôle Nord qui conduisent à un réchauffement climatique plus accéléré encore dans cette région que dans le reste du monde. Depuis le départ du navire de recherche allemand de Tromsø, en Norvège, le 20 septembre 2019, les scientifiques ont affronté de longs mois dans la nuit absolue, des températures tombées jusqu'à -39,5 C et reçu la visite d'une soixantaine d'ours polaires.

S A N T É - A L G É R I E

ZONES D'OMBRE

Nécessaire prise en charge des besoins sanitaires, notamment au Sud

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a mis l'accent, lundi à Tamanrasset, sur la nécessaire prise en charge des besoins sanitaires dans les zones d'ombre, notamment dans le sud du pays.

"Il appartient de prendre en charge les besoins sanitaires dans les zones d'ombre, notamment dans le sud du pays, en vue d'assurer des prestations de santé dont ont besoin leurs populations", a affirmé le ministre lors de l'inspection de structures médicales dans la wilaya.

M. Benbouzid, accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, a indiqué que "cette démarche requiert des études approfondies pour examiner les meilleures voies à même d'assurer des prestations de santé dans ces zones et la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires à la prise en charge des besoins de santé dans ces zones".

S'agissant du protocole sanitaire contre la Covid-19 prévu pour sécuriser la prochaine rentrée scolaire, le ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière auprès du ministère de la Santé, M. Smail Mesbah, a fait savoir, de son côté, qu'"une commission scientifique a adopté, en coordination avec le ministère de l'Éducation, un protocole sanitaire susceptible d'assurer une rentrée saine, à travers la réunion des moyens préventifs de différentes maladies pour la protection à la fois des élèves, des enseignants et des parents d'élèves".

Le ministre de la Santé a révélé, lors de l'inspection du service de prévention de l'établissement public hospitalier de Tamanrasset, que "ce service sera renforcé en staffs médicaux, notamment en ce qui a trait aux analyses de laboratoire, en plus de la programmation de sessions de formation et de perfectionnement scientifique des cadres médicaux au niveau de l'Institut national de la santé publique.

La délégation ministérielle s'est également enquis du chantier de l'hôpital "240 lits" au quartier Taberkat, actuellement à un taux d'avancement de 62% et accusant un retard pour des raisons administratives, a-t-on expliqué à la délégation.

Le ministre de la Santé a appelé à accélérer les travaux de réalisation en vue de réceptionner cette structure dans les délais impartis, fixés au 3ème trimestre de 2021.

La délégation ministérielle a inspecté, au terme de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, une salle de soins dans le village de Taguemat-Est (30 km au Nord de Tamanrasset).

153 nouveaux cas, 108 guérisons et 8 décès

Cent cinquante-trois (153) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 108 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 53 225 dont 153 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1809 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37382, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 4 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 35 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



SANTÉ MENTALE

L'offre de soins connaît "une nette amélioration" mais "des défis restent à relever" (ministre)

L'offre de soins en santé mentale a connu, ces dernières années, "une nette amélioration", a affirmé dimanche à Alger le ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, Smail Mesbah, reconnaissant, toutefois, que "des défis restent à relever".

"En dépit de toutes les dispositions prises pour la promotion de la santé mentale en Algérie, certains défis restent à relever", a-t-il souligné dans une allocution prononcée au nom du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale.

Le Pr Smail Mesbah a affirmé, à ce titre, que les politiques adoptées en Algérie en matière de santé mentale ont permis d'"enregistrer des avancées considé-

rables dans le développement des structures et du renforcement de leurs capacités d'accueil, en matière de formation de la ressource humaine qualifiée, de la disponibilité des médicaments et de l'élaboration du cadre juridique et organisationnel visant à préserver les droits des malades".

Évoquant les grandes lignes de l'offre de soins en santé mentale, le ministre délégué a estimé que la loi sanitaire numéro 18-11 du 02 juillet 2018 et la mise en oeuvre du plan national de la promotion de la santé mentale constituent des "acquis importants" pour le développement de la santé mentale en Algérie.

Le sous-directeur chargé de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, Mohamed Chakal, a affirmé, à ce titre, que le ministère de la Santé s'est doté, en matière de textes référentiels, "de moyens qui permettraient d'améliorer le bien-être mental de façon conséquente, pérenne et conforme à la vision universelle, telle que préconisée par l'OMS".

Cependant, "certains défis ont été identifiés", selon ce responsable qui a cité, entre autres, "l'inadéquation des structures existantes avec cette vision, le poids des tabous, idées reçues et autres à de nombreux niveaux, afin d'intégrer la notion de santé mentale comme une composante à part entière de la santé, la complexité du travail multisectoriel, et la place de la prévention, par rapport à celle du soin médico-psychologique proprement dit".

Il a jugé "nécessaire" de définir avec la plus grande précision les modalités de prévention et de prise en charge en matière de santé mentale afin d'élaborer le

cadre réglementaire de l'offre de soins en santé mentale en Algérie.

Ces modalités, a-t-il poursuivi, "pourront être médicales, médico-psychologiques, socioprofessionnelles ou éducatives".

Il a soutenu, dans ce contexte, que ce cadre réglementaire sera constitué de différents textes à différents niveaux, pouvant aller du décret jusqu'aux circulaires et notes", soulignant que "son élaboration se référerait principalement à la loi de la Santé 18-04 et au plan national de la promotion de la santé mentale élaboré par le ministère", mais aussi à la loi sur la lutte contre la Toxicomanie (de décembre 2004), à la loi de protection de l'enfance (de juillet 2015) ou encore celle relative aux associations (2012)".

L'offre de soins en santé mentale se définit en zones géo-démographiques sur l'ensemble du territoire national, a fait remarquer ce responsable, affirmant que "l'idéal serait de se conformer dans cette distribution de l'offre de soins au Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)".

Toutefois, il a tenu à souligner que le lieu de résidence "ne doit en aucun cas être un motif de refus" des soins, particulièrement dans le cadre de l'urgence, plaidant pour la facilitation de l'accès à la scolarité et à la formation professionnelle pour toute personne atteinte de troubles mentaux selon des modalités adaptées aux différents cas.

S'agissant des lacunes à combler, M. Chakal a cité une vingtaine dont principalement celles relatives à l'élaboration des textes d'application de la loi sanitaire en matière de modalités d'hospitalisation, à la mise en place des conseils juridiques

dans les hôpitaux et services de psychiatrie, et à l'élaboration des normes en moyens et matériel pour l'ensemble des dispositifs de santé mentale.

Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité d'actualiser et de généraliser le registre des patients mis en isolement ou sous contention, sur l'accueil des urgences et gestion des situations de crise et sur le développement des soins de santé mentale dans les structures de santé primaire.

Il a plaidé, en outre, pour le renforcement de la complémentarité publique-privée, pour l'élaboration des statuts réglementaires des nouvelles structures de santé mentale et pour élaborer des guides de bonnes pratiques de prévention et promotion de santé mentale destinée aux professionnels de la santé.

Intervenant par visioconférence, le Pr Jean-Luc Roelandt du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale a rappelé les 10 recommandations de cette organisation en matière de prise en charge des malades.

Il a détaillé, à l'occasion, les bonnes pratiques en matière de prises en charge des patients, présentant l'expérience de l'Italie en la matière, du Chili et de la Belgique.

Les travaux de la journée organisée au siège du ministère de la Santé se sont poursuivis en ateliers.

Trois ateliers sur l'offre de soin chez l'adulte, chez l'enfant et chez la personne souffrant d'addictions sont constitués à l'occasion pour permettre aux participants de contribuer à l'enrichissement des grandes lignes de l'offre de soins.

CHIRURGIE

Mila : lancement des opérations de pose de prothèse de hanche à l'hôpital "frères Meghlaoui"

L'établissement public hospitalier "frères Meghlaoui" de Mila vient de lancer "pour la première fois localement" des interventions chirurgicales de pose de prothèse de hanches, a indiqué dimanche la directrice par intérim de cet établissement, Nour El Houa Boumezber.

La même responsable a précisé à l'APS que la réalisation de ce type d'intervention a été l'initiative du staff de l'établissement spécialisé en chirurgie orthopédique qui a organisé en coordination avec la direction de l'établissement une caravane médicale sous l'égide du professeur Abderrahmane Bourahla du CHU de Constantine.

Le programme de cette caravane dont le travail a débuté vendredi comprend la réalisation de 25 opérations au profit de patients de Mila et d'autres wilayas dont les noms étaient déjà inscrits, selon la même source qui a pré-

senté qu'"en deux jours, 9 opérations ont été accomplies et le reste le sera "ultérieurement".

La direction de l'hôpital a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour le succès de cette caravane à laquelle participent 4 spécialistes en chirurgie orthopédique, 4 anesthésistes et une équipe paramédicale de l'établissement "frères Maghlaoui" encadrés par le Pr. Bourahla. Ces actes médicaux sont dispensés gracieusement, a ajouté la même responsable qui a assuré qu'"après la fin de cette première caravane, une seconde axée sur la chirurgie du genou sera lancée".

Trente (30) interventions en chirurgie pédiatrique seront en outre exécutées durant la semaine en cours à l'hôpital "frères Maghlaoui" au profit d'enfants scolarisés, a indiqué, Mme Boumezber.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

INDE Plus de 66.000 nouveaux cas en 24 heures

L'Inde a enregistré lundi plus de 66 000 nouveaux cas de coronavirus (Covid-19) et 816 décès en 24 heures, selon le ministère indien de la Santé.

Au 12 octobre, l'Inde a enregistré 66.732 nouveaux cas en 24 heures.

Le nombre de cas s'est élevé à 7 millions 120. 538. En outre, 6 millions 149. 535 personnes se sont rétablies de la maladie.

Selon le site Worldometers, l'Inde est le deuxième pays au monde, en terme de nombre de cas.

Après avoir émergé dans



la ville chinoise de Wuhan en décembre dernier, la Covid-19 s'est propagée dans le monde entier.

Le bilan global des décès des suites du nouveau coronavirus dépasse la barre d'un million, avec plus de 37,7 millions de cas confirmés dans le monde.

Cependant, il est à noter que plus de 28,3 millions de personnes se sont rétablies de la maladie.

GRANDE-BRETAGNE 12.872 nouveaux cas de COVID-19, la barre des 600.000 cas franchie

La Grande-Bretagne a recensé 12.872 nouveaux cas confirmés de COVID-19, portant le nombre total des cas de coronavirus dans le pays à 603.716, selon des chiffres officiels publiés dimanche.

Le total des décès liés au coronavirus est quant à lui passé à 42.825, avec 65 nouveaux décès, selon les dernières

données. Un peu plus tôt dimanche, Peter Horby, président du Groupe consultatif sur les virus respiratoires nouveaux et émergents (Nervtag) et conseiller du gouvernement britannique, a averti qu'un deuxième confinement national était une véritable possibilité face à l'aggravation de la pandémie

de coronavirus. M. Horby a indiqué au cours du Andrew Marr Show, une émission de la BBC, que la Grande-Bretagne se trouvait en "situation précaire", et que sa "mission essentielle" était maintenant d'empêcher une saturation des capacités du Service national de santé (NHS).

VIRUS - TEST La Tunisie commande des tests "rapides"

La Tunisie sera dotée, à partir de cette semaine, des tests de dépistage "rapides" de coronavirus, qui permettront d'avoir des résultats en moins de 20 minutes et pour un coût "moins élevé" que celui exigé par les tests PCR, moins disponibles actuellement dans le pays, selon le gouvernement tunisien.

"À partir de cette semaine, ces tests rapides seront disponibles et permettront de dépister les personnes symptomatiques pour un coût moins élevé", a indiqué le chef de gouvernement tunisien Hicham

Mechichi dans des déclarations à une radio privée tunisienne.

Face à la pénurie de tests de PCR, qui a fait grimper les prix dans les laboratoires privés, et dans une tentative d'élargir la palette des tests de dépistage de coronavirus, la Tunisie a fait une commande de "tests rapides" de ce virus, dont les résultats seront disponibles en 15 à 20 minutes seulement, a-t-il ajouté. Actuellement, le test de référence est le RT-PCR, une technique qui, grâce à un prélèvement naso-pharyngé, permet de savoir si, au moment

du prélèvement, une personne est infectée par le virus. Bien que la capacité de cette technologie de bien détecter le virus soit estimée à quelque 99 %, les délais peuvent être longs pour recevoir les résultats.

Pour obtenir des résultats très rapidement et pouvoir remédier à la pénurie des tests PCR en Tunisie, qui enregistre actuellement un mort toutes les heures selon des médecins, le gouvernement tunisien a commandé des tests qui ne nécessitent pas normalement de labos, dont les prix pratiqués sont formellement

dénoncés ces derniers jours par la population.

Le ministère tunisien de la santé a annoncé samedi que 3137 nouvelles contaminations par le Coronavirus avaient été enregistrées les deux jours précédents, portant le nombre total des cas recensés depuis le mois de février jusqu'au 9 octobre 2020, à 31.259 personnes.

En Tunisie, plus de 456 personnes sont décédées à cause du covid-19, alors que 132 malades sont admis en soins intensifs et 63 placés sous respiration artificielle, selon la même source.

CHINE La Chine dépiste une métropole entière après six cas de Covid-19

La Chine effectuait lundi une campagne massive de dépistage de la métropole de Qingdao (9 millions d'habitants), après la découverte de six cas du nouveau coronavirus, ont indiqué les autorités sanitaires.

Le pays asiatique, où le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019, a depuis plusieurs mois endigué l'épidémie sur son sol grâce à de stricts contrôles, au port du masque généralisé, aux mesures de confinement et aux applications de traçage. Nationalement, seuls quelques nouveaux malades sont recensés chaque jour, la quasi-totalité étant des Chinois revenus de l'étranger et placés en quarantaine dès

leur arrivée. Mais la découverte dimanche à Qingdao (est) de six cas de coronavirus d'origine locale alimente les craintes d'une résurgence de l'épidémie. Selon les autorités sanitaires locales, toutes les personnes contaminées semblent avoir un lien avec un hôpital de la ville qui traite des patients du Covid-19.

Mais le foyer d'infection n'est pour le moment pas connu.

La découverte a entraîné dans la foulée le dépistage de quelque 143.000 personnes pour tenter d'identifier les cas contact. La mairie a annoncé une campagne massive de dépistage dans cinq districts de Qingdao "sous trois jours" et de la totalité de la ville

"sous cinq jours". Les autorités n'ont cependant pas précisé combien de personnes seraient testées exactement. Ville brassicole et balnéaire, Qingdao est connue dans le monde entier grâce à sa célèbre bière "Tsingtao" (ancienne transcription de son nom). La brasserie y a été créée sous la domination coloniale allemande (1898-1914). Chaque année, en été, de nombreux touristes se pressent à Qingdao à l'occasion de la fête de la bière, la plus importante manifestation du genre en Chine. Dans un pays globalement débarrassé du Covid-19, les amateurs de bière s'y étaient ainsi retrouvés en août, tombant les masques pour trinquer.

ANGLETERRE - CORONAVIRUS Boris Johnson va annoncer un nouveau système d'alerte

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson va présenter lundi aux députés un nouveau système avec trois niveaux d'alerte qui déterminera les mesures à appliquer dans les régions anglaises selon la propagation du nouveau coronavirus, ont indiqué ses services dimanche, le nord de l'Angleterre se préparant à un durcissement des restrictions.

Boris Johnson s'exprimera dans l'après-midi à la Chambre des Communes, la chambre basse du parlement, après avoir présidé lundi matin une réunion de crise de son gouvernement "pour déterminer les dernières interventions à annoncer au parlement".

Le nouveau système d'alerte prévoit de diviser l'Angleterre en différents niveaux d'alerte, "moyen",

"élevé" et "très élevé", selon la diffusion du virus, ce qui déterminera les mesures à appliquer localement.

Les députés débattront et voteront dans le cours de la semaine sur ces mesures, destinées à simplifier et clarifier les décisions en matière de lutte contre le virus.

Boris Johnson s'exprimera ensuite à la nation lors d'une conférence de presse télévisée, aux côtés du ministre des Finances, Rishi Sunak, et du responsable des services de santé Chris Whitty. "C'est un moment critique et il est absolument vital que chacun suive les directives claires que nous avons données pour aider à contenir le virus.", a déclaré un porte-parole de Downing Street.

Les principaux conseillers de Boris Johnson et le ministre chargé du gouvernement local, Robert Jenrick,

ont discuté au cours du week-end avec les élus du nord-ouest, zone particulièrement touchée par le virus, sans empêcher le ressentiment de ceux-ci.

Les élus redoutent la fermeture des pubs et cafés et jugent les mesures de soutien à l'emploi insuffisantes.

"Nous n'abandonnerons pas les habitants face à l'adversité et les entreprises face à la faillite", a déclaré samedi le maire travailliste de Manchester, Andy Burnham, agitant même la menace d'un recours en justice.

Le Royaume-Uni, pays le plus durement touché en Europe avec plus de 42.800 morts, a enregistré dimanche près de 13.000 nouveaux cas.

AUSTRALIE Le coronavirus "peut survivre 28 jours sur des surfaces" (étude)

Le coronavirus à l'origine de la pandémie de Covid-19 peut, dans un milieu frais et sombre, survivre jusqu'à 28 jours sur des surfaces telles que des téléphones et billets de banque, révèle une étude de l'agence scientifique nationale australienne (CSIRO).

Les chercheurs du département de prévention des maladies au sein de la CSIRO ont ainsi constaté que plus les températures sont chaudes et plus le taux de survie du SARS-CoV-2 diminue, a noté l'agence lundi.

Ils ont ainsi découvert qu'à 20 degrés, le SARS-CoV-2 est "extrêmement résistant" sur des surfaces lisses, comme des écrans de téléphone.

Il peut survivre 28 jours sur du verre, de l'acier et des billets en polymère.

À 30 degrés, ce taux de survie tombe à 7 jours et à 40 degrés, il n'est plus que de 24 heures. Sur des surfaces poreuses comme le coton, le virus a survécu moins longtemps, jusqu'à 14 jours à la température la plus basse et moins de 16 heures à la plus haute.

Par rapport aux précédentes études, qui avaient montré que le coronavirus pouvait survivre jusqu'à quatre jours sur des surfaces non poreuses, ce délai est "nettement plus long", selon le Journal of Medical Virology.

Trevor Drew, directeur du centre australien de prévention des maladies, a expliqué que cette étude a consisté à sécher, sur différents matériaux, des échantillons du virus avant de les tester avec une méthode "extrêmement délicate".

Elle a permis de trouver des traces de virus vivant capable d'infecter des cultures cellulaires.

Pour autant, "cela ne signifie pas que cette quantité de virus pourrait infecter quelqu'un", a-t-il souligné sur la chaîne publique ABC.

Cependant, si une personne "peu soignée avec ces matériaux les touchait, puis léchait vos mains ou touchait vos yeux ou votre nez, vous pourriez être infecté plus de deux semaines après leur contamination".

M. Drew a émis des réserves notamment car cette étude a été menée avec des niveaux fixes de virus, correspondant probablement au pic d'une infection, et en l'absence d'exposition à une lumière ultraviolette pouvant rapidement altérer le virus.

L'humidité a été maintenue à 50%, selon l'étude, car une hausse de l'humidité est également néfaste au virus.

Selon la CSIRO, le virus se propagerait essentiellement dans l'air mais d'autres recherches sont nécessaires pour mieux comprendre son mode de transmission par les surfaces.

M. Drew a rappelé que le principal message est que "les personnes contaminées sont beaucoup plus contagieuses que les surfaces".

"Cela peut néanmoins aider à expliquer pourquoi, même lorsque il n'y a plus de personnes contagieuses, il arrive que (l'épidémie) revienne même si le pays est considéré comme exempt de virus", a-t-il souligné.

BOUTONS : COMMENT RÉÉQUILIBRER LA PEAU ?

L'acné touche de plus en plus de femmes adultes. En quelques années, c'est même devenu l'un des premiers motifs de consultation chez le dermatologue. Nos conseils pour rééquilibrer la peau sans l'irriter et faire disparaître ces imperfections.

Pourquoi les boutons surviennent-ils parfois à l'âge adulte, comment les combattre le plus efficacement et retrouver une jolie peau ? On vous dit tout pour faire la guerre aux boutons !

Quelles sont les causes de l'acné adulte ?

Des études récentes montrent que, en plus du stress, de l'hérédité, de l'alimentation et des dérèglements hormonaux, la pollution serait elle aussi responsable d'une peau plus grasse, plus brillante et davantage sujette aux points noirs et à l'acné. Et ce, même si on n'a pas souffert d'acné à l'adolescence. Les principales coupables : les particules fines, telles que le plomb, l'oxyde d'azote ou encore le monoxyde de carbone, dont le niveau au cours des cinq dernières années aurait progressé de près de 3% en milieu urbain dans le monde. Mais les perturbateurs endocriniens sont aussi mis en cause...

Et au niveau du visage ?

Des boutons apparaissent de type acné inflammatoire. Ils se situent plutôt sur le bas du visage. Et plus particulièrement sur le menton, les maxillaires, le cou et parfois même sur le décolleté. La peau devient plus sensible et a tendance à se déshydrater. Surtout, ces imperfections laissent souvent des traces : des micro-cicatrices sous forme de taches rouges ou brunes, qui ne s'estompent plus. À partir de la quarantaine, ces marques s'accompagnent en plus d'une perte d'éclat et de fermeté, de rides et de ridules.

Les meilleurs actifs contre les boutons ?

Pour lutter contre cette acné tardive, les crèmes et autres sérums contiennent des ingrédients ciblés. Du zinc, par exemple, un

actif de référence en dermatologie, qui possède des propriétés antibactériennes, séborégulatrices et cicatrisantes, ou du gluconolactone et du niacinamide, aux vertus anti-inflammatoires et séborégulatrices. Certains soins intègrent de l'acide glycolique ou salicylique, dont l'effet "peeling" gomme les cellules mortes et limite les imperfections, élimine les comédons et affine les pores dilatés.

À utiliser de manière ponctuelle, par exemple dans un masque hebdomadaire, pour lisser et clarifier le teint sans aggraver l'acné. Tout comme le charbon végétal, capable d'absorber les brillances, ou encore les différents argiles aux propriétés assainissantes, qui permettent de redonner de la luminosité aux teints brouillés.

Que se passe-t-il au sein de la peau ?

Non seulement la pollution contribue à accroître le niveau de sébum sécrété par les glandes sébacées, mais elle a surtout un impact sur la qualité de ce dernier. Le squalène, notamment, un lipide présent dans le sébum, modifie sa composition chimique lorsqu'il est confronté aux polluants et aux rayons ultraviolets (en particulier les UVA). Il s'oxyde rapidement, ce qui crée un environnement favorable au développement de la bactérie *P. acnes*, mais également à l'inflammation et à la prolifération des points noirs.

Quels réflexes adopter contre les boutons ?

Objetif numéro un : rééquilibrer la peau sans la décaper ni l'irriter. Avec, comme premier réflexe, le nettoyage du visage deux fois par jour. Le matin pour réveiller l'épiderme et le préparer à recevoir des actifs anti-imperfections ; le soir, afin d'éliminer tout ce qui



pourrait obstruer les pores, comme les traces de pollution, de maquillage, de sébum, de poussière... En choisissant un gel moussant doux (sans savon) ou une eau micellaire, qui permet de restaurer en même temps le pH de la peau.

Puis, une lotion purifiante peut être utilisée pour resserrer le grain de peau et limiter les brillances.

Ensuite, ne pas zapper le soin : le matin, une crème hydratante légère, choisie dans une gamme anti-acné, et le soir, un soin traitant sur tout le visage. Il sera chargé de lutter contre les boutons, mais aussi éventuellement contre les signes de l'âge. Une fois par semaine, l'application d'un masque désincrustant détoxifie le teint et apporte davantage de netteté à l'épiderme.

Comment limiter les effets de la pollution sur la peau ?

En ville, surtout si l'on passe beaucoup de temps à l'extérieur, il peut être bénéfique d'utiliser des produits qui contiennent des ingrédients à l'action antipollution. En déposant un film protecteur, ils piègent les particules polluantes, les empêchant ainsi de se fixer à la surface de la peau. Sous forme de brume légère et invisible, à vaporiser même par-dessus le maquillage, pour diminuer l'hyperseborrhée et lutter contre l'oxydation du sébum (Aqua Urban, brume défense pollution de Galénic, ou Aqua Aeria, brume botanique oxygénante antipollution de Sanoflore, par exemple).

Quel maquillage contre les imperfections ?

Il faut choisir des textures fluides et non comédogènes pour ne pas aggraver l'état de la peau et éviter de superposer trop de couches, car cela peut favoriser l'appari-

tion de boutons et de comédons. Le matin, par exemple, on peut tout à fait appliquer un fond de teint fluide et une poudre ou un blush après la crème de jour, à condition de choisir des soins non comédogènes.

Et si l'acné persiste ?

Il faut alors consulter un dermatologue. Pour une acné légère à moyenne, un traitement local, à base de peroxyde de benzoyle et de rétinoïdes, sera généralement le plus adapté, sauf si l'éruption est très inflammatoire. Si ce traitement ne suffit pas, des antibiotiques (cyclines) par voie orale peuvent être prescrits en renfort. Il est recommandé de consulter également son gynécologue, qui pourra si besoin changer la contraception. Par voie orale, l'isotrétinoïne reste un traitement efficace, mais il est réservé aux acnés sévères qui présentent un risque de cicatrices.

COMMENT ESTOMPER MES CICATRICES D'ACNÉ ?

Elles mettent souvent à mal notre confiance en nous, que l'on soit adulte ou ado. Le Docteur Claude Bruley, dermatologue, nous guide pour afficher une peau clean.

Chez l'ado, comme chez l'adulte, il existe des solutions pour estomper les marques dites aux boutons d'acné.

Mais il est surtout essentiel de limiter l'apparition de nouvelles imperfections en suivant quelques règles.

QUAND LES CICATRICES SONT DÉJÀ INSTALLÉES, QUE PEUT-ON FAIRE ?

Cela dépend du type de cicatrices (on exclut les chéloïdiennes) :

Si elles sont en relief, on n'y touche pas, en général elles s'aplatissent au fil du temps.

Si elles forment un creux, elles resteront telles qu'elles. Quand elles sont difficiles à assumer, on peut consulter un chirurgien esthétique pour pratiquer un "élevement" de cicatrices.

Si elles sont colorées, on évite

tout traitement agressif. La pigmentation se situe au niveau du derme, elle met des mois voire des années à disparaître.

QUELLE ROUTINE SOIN ADOPTER POUR LIMITER L'APPARITION DE BOUTONS D'ACNÉ ?

On adopte une bonne hygiène de vie, sans cigarette, avec de bonnes nuits de sommeil et en limitant le stress. On se méfie de l'effet rebond du soleil sur l'acné, on se protègeant avec une crème solaire indice 50.

Matin et soir, on nettoie le visage en douceur, à l'aide de produits riches en actifs antibactériens, adaptés aux imperfections et non comédogènes.

Attention au maquillage comédogène. On opte pour des produits dermo-cosmétiques aux formules adaptées qui n'obstruent pas les pores de la peau.

QUAND UN BOUTON APPARAÎT, QUE FAUT-IL FAIRE POUR QU'IL DISPARAISSE RAPIDEMENT ?

Il faut limiter l'inflammation, donc on ne fait rien, on ne touche pas au bouton. On se contente de bien nettoyer et purifier la peau avec des formules douces.

AU CONTRAIRE, QUELS SONT LES GESTES À ÉVITER LORSQU'UN BOUTON APPARAÎT ?

On ne le touche pas et on ne le presse pas, sinon il risque d'éclater dans le derme, ce qui va aggraver la situation. Et on n'utilise pas de produit décapant pour l'éliminer.

Ménopause : mon acné va-t-elle enfin disparaître ?

La diminution d'œstrogènes liée à la ménopause a des répercussions sur le derme : peau sèche ou à l'inverse peau grasse et acné due à l'excès d'androgènes, ces hormones masculines.

"L'acné juvénile se calme, car la peau s'affine et devient moins grasse. Mais il existe une affection qui touche 2 à 3 % des femmes en préménopause, c'est l'acné rosacée, bien différente même si elle porte un nom qui prête à confusion", signale le Dr Melloul. En effet, l'acné rosacée, qui est souvent le lot des femmes blondes à peau claire, n'est pas une affection du follicule pileux (petit sac dans lequel s'implante le poil), comme l'acné juvénile, mais une affection vasculaire. Elle évolue par poussées sensibles à la chaleur (donc aux bouffées de chaleur) et au soleil, à l'alcool, aux épices, aux émotions. De petits boutons en forme de papules inflammatoires (sans kyste) apparaissent.

ATTENTION AUX FACTEURS QUI AGGRAVENT LA ROSACÉE
Il est capital de consulter rapidement pour faire un bon diagnostic et entendre un traitement, car ces poussées doivent être soignées à leur tout début. Certaines femmes les identifient bien dès les premières rougeurs et appliquent une crème antibiotique (émulsion ou gel), prescrite par le dermatologue. Mais il reste important d'éviter les facteurs qui aggravent la rosacée : stress, alcool, soleil, variations rapides de température, etc. À savoir : chez certaines femmes, elle ne se manifeste pas par des boutons mais par un "flush", c'est-à-dire un rougissement brusque de la peau ou une rougeur permanente due à de petits vaisseaux qui se dilatent au niveau du nez ou des pommettes.

12 REMÈDES MAISON CONTRE L'ACNÉ

Porter un masque tous les jours provoque chez certaines l'apparition de boutons d'acné. Voici quelques remèdes maison efficaces, à associer avec une alimentation saine pour conserver une peau saine et éviter la "masqué".

L'acné est probablement la plus fréquente des maladies de peau. Les adolescents sont certes les plus touchés en raison des bouleversements hormonaux. Mais les habitudes de vie, le stress et les erreurs cosmétiques contribuent à accroître le nombre de personnes touchées par l'acné.

Et voilà qu'en plus du stress ou des hormones, un nouveau risque d'acné vient d'apparaître : celui provoqué par le port prolongé du masque de protection contre le coronavirus. Pour lutter contre ce que certaines appellent désormais la "masqué", voici une panoplie de remèdes maison qui ont fait leurs preuves sur les boutons d'acné.

Mais attention, si l'acné est sévère ou qu'elle a des répercussions psychologiques, il est important de consulter un dermatologue pour une prise en charge adaptée.

Nos experts : Sophie Lacoste, auteur de la Bible des remèdes maison (Leduc.S. édition) et Julien Kalbe, auteur de Je soigne ma peau au naturel (ed. Leduc.S. pratique)

Les remèdes maison :

1/12 - Démaquillant à l'argile blanche. Mélangez 1 cuillère à café d'argile blanche avec un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte lisse presque comme un lait démaquillant. Appliquez sur le visage en massant délicatement puis rincez à l'eau tiède.

2/12 - Masque purifiant à l'argile verte. Diluez 2 cuillères à soupe d'argile verte en poudre dans le jus d'un demi-citron. Ajoutez 3 gouttes d'HE de tea-tree et 1 goutte d'HE de vétiver. Remuez bien et appliquez en couche épaisse. Laissez agir 15 mn avant de rincer à l'eau citronnée. Renouvelez 2 fois par semaine.

3/12 - Purgation assainissante. Dans un bol, mettez 3 gouttes d'huile essentielle de citron et 3 gouttes d'HE de géranium rosat. Couvrez d'eau bouillante et placez



vosre visage au dessus du bol quelques minutes. Séchez votre visage : votre peau est prête à recevoir un masque purifiant. Renouvelez 2 fois par semaine.

4/12 - Masque au yaourt. Appliquez sur votre visage une couche épaisse de yaourt additionné d'un peu de jus de citron (1 c. à café de yaourt). Laissez sur le visage 15 mn, frottez et rincez : gommage garanti !

5/12 - Masque purifiant au miel. Mélangez 2 cuillères à soupe de miel avec 2 cuillères à soupe de fromage blanc. Ajoutez 5 gouttes d'HE de tea-tree et 2 gouttes d'HE de romarin. Remuez et appliquez en couche épaisse sur le front, le nez, le menton. Laissez agir 15 mn avant de rincer à l'eau citronnée. Renouvelez 2 fois par semaine.

6/12 - Huile de lavande antiacné. Ajoutez 10 gouttes d'HE de lavande à 20 cl d'huile d'olive. Appliquez

chaque soir en massage sur le visage après l'avez nettoyé.

7/12 - Huile de nigelle. Appliquez tous les soirs l'huile de nigelle sur votre visage après vous être nettoyé avec une lotion. Appellez aussi huile de camoulin, cette huile vient de la graine de nigelle de Damas, très antiseptique.

8/12 - Tonique aux clous de girofle. Faites bouillir 10 clous de girofle dans 30 cl d'eau pendant une demi-heure. Filtrez puis laissez refroidir avant d'ajouter le jus d'un demi citron. Passez cette lotion sur le visage avec un coton, matin et soir. Les clous de girofle contiennent une huile essentielle bactéricide.

9/12 - Décoction de bardane. Faites bouillir 40 g de racines de bardane dans un litre d'eau pendant 10 mn. Laissez infuser puis filtrez. Buvez 2 à 3 tasses de cette tisane chaque jour en la sucrant au miel si besoin.

10/12 - Masque au blanc d'oeuf. Le blanc d'oeuf est réputé pour raffermir la peau et absorber le sébum.

Mélangez une cuillère à café de miel et un blanc d'oeuf puis ajoutez juste assez de farine pour former une pâte.

Appliquez sur le visage 2 à 3 fois par semaine en évitant le contour des yeux. Laissez sécher 10 mn puis rincer.

11/12 - Décoction de feuilles de laitue. Préparez une décoction de feuilles de laitue en faisant simplement bouillir quelques feuilles dans de l'eau. Appliquez matin et soir sur la peau : les boutons cicatrisent plus vite.

12/12 - Lait de poireau. Recueillir le jus de 2 poireaux en les passant à la centrifugeuse. Versez dans un demi-litre de lait démaquillé. Utilisez ce lait chaque soir pour nettoyer votre visage et rincez ensuite avec un tonique pour faire disparaître l'odeur.

L'ACNÉ, UN FACTEUR DE RISQUE DE DÉPRESSION

Le risque de dépression est particulièrement élevé dans l'année suivant le diagnostic d'acné.

L'acné augmente le risque de dépression, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Journal of Dermatology. Les chercheurs de l'Université de Calgary au Canada ont réalisé une méta-analyse sur la base des données médicales renseignées sur les soins primaires au Royaume-Uni collectées entre 1986 et 2012 (Health Improvement Network (THIN), pour établir un lien

entre troubles dermatologiques et les risques psychosociaux. Parmi les participants suivis pendant 15 ans, 134 427 vivaient avec de l'acné et 1 731 608 personnes n'en avaient pas.

UN RISQUE DE DÉPRESSION POUR LES PERSONNES ACNÉIQUES

Les résultats de l'étude ont montré que le risque de dépression majeure était plus élevé dans l'année suivant le diagnostic d'acné, une probabilité plus élevée de 65% par

rapport aux personnes sans acné, et diminuit par la suite. Le danger de développer une dépression importante est de 18,3% pour les patients acnéiques et de 12% sans problèmes dermatologiques. « Cette étude met en évidence un lien important entre maladie de la peau et maladie mentale : le risque de dépression étant le plus élevé au moment de la première consultation d'un médecin pour des problèmes d'acné. Il montre à quel point notre peau peut avoir un impact sur la santé mentale globale »,

a expliqué l'auteure principale, Mme Isabelle Vallerand, de l'Université de Calgary, au Canada. « Pour ces patients atteints d'acné, c'est plus que des boutons sur la peau et cela peut poser des problèmes de santé mentale importants et devrait être pris au sérieux. » Les conclusions de cette étude confirment celles des experts de la British Skin Foundation qui affirment dans une étude publiée en avril 2016 que l'acné aurait de sérieuses conséquences sur le plan psychologique.

GUINÉE

Le principal opposant empêché de faire campagne dans un fief du président sortant

Le cortège du principal opposant en Guinée, Cellou Dalein Diallo, a été empêché, dimanche, d'atteindre Kankan, bastion électoral du président sortant Alpha Condé dans l'Est du pays, par des partisans du pouvoir, rapportent des médias locaux citant des sources auprès de l'opposition et de sources officielles.

La campagne électorale est comme souvent agitée en Guinée, avec plusieurs morts recensés, dont un fin septembre à Dalaba (centre), bastion de M. Diallo, dans des troubles lors d'un déplacement du Premier ministre Ibrahim Kassory Fofana, directeur de campagne de M. Condé, candidat à un troisième mandat controversé.

Le cortège de M. Diallo a été bloqué sur la route par des jeunes partisans du chef de l'Etat, à environ 70 km au sud-ouest de Kankan.

"C'est le ministre de l'Administration du territoire, Boureïma Condé, qui a pris des dispositions pour nous empêcher d'aller à Kankan où notre candidat Dalein Diallo devrait animer un meeting", a accusé Alfa Boubacar Diallo, membre de la cellule de communication de son parti.

"Le pouvoir a instrumentalisé des jeunes dans des minibus pour nous barrer la route à l'aide de ces véhicules, des troncs d'arbre et autres gros cailloux au nez et à la barbe des forces de l'ordre qui n'ont rien pu faire pour qu'on puisse continuer notre chemin", a-t-il dit.

Le ministre de la Sécurité Albert Damantang Camara interrogé par des médias s'est dit "au courant que le cortège de Cellou Dalein Diallo a été bloqué".

"Mais je réfute les allégations incriminant les forces de l'ordre, notamment la police", a-t-il ajouté. "Nous avons préféré faire demi-tour pour éviter un bain de sang et pour la paix sociale dans ce pays, mais cela ne saurait être le cas à tout moment", a déclaré pour sa part Cellou Dalein Diallo.

Le directoire national de campagne du parti au pouvoir a déploré dans un communiqué "cet incident malheureux", mais rappelé "les graves violences enregistrées" selon lui lors de la tournée électorale de M. Fofana dans le centre du pays.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 12 policiers condamnés à des peines de 5 à 10 ans

Douze (12) policiers ont été condamnés le weekend dernier par la justice militaire congolaise à des peines allant de 5 à 10 ans de prison pour plusieurs crimes et infractions dans l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias locaux.

Le verdict a été prononcé vendredi par le tribunal militaire de Bandundu à Inongo, chef-lieu de la province de Mai - Ndombe.

Deux policiers ont été condamnés à dix ans de prison pour avoir violé des femmes au mois d'août dernier dans la ville.

D'autres ont été reconnus coupables de "destruction méchante, extorsion, dissipation des munitions des armes de guerre, violation des consignes et abandon de poste" et éclopé d'une peine de 5 ans, selon un compte-rendu de la commission "Justice et paix" de l'Eglise catholique dans la région.

Ces policiers avaient commis ces actes à Inongo, fin septembre dernier, en incendiant une dizaine de maisons de civils pour venger la mort de l'un de leur collègue trouvé mort dans la ville, selon la radio onusienne en RDC, radio okapi.

En septembre dernier, 21 militaires et deux policiers ont été condamnés à des peines allant de 5 à 20 ans de prison pour violés au premier trimestre de l'année courante au Sud - Kivu, dans l'est du pays.

Durant le mois d'août 2020, le bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) annonçait avoir documenté 669 violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la République démocratique du Congo, dont 44% attribuables aux forces de sécurité.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Une conférence multi-partisane en argentine appelle l'ONU à assumer ses responsabilités

Les participants à une conférence multi-partisane consacrée à la question du Sahara occidental, ont lancé un appel à la Minurso, et à travers elle à l'ONU, pour assumer leurs responsabilités quant à la mise en œuvre du droit à l'autodétermination, aux violations marocaines des droits de l'Homme et à l'exploitation illégale des ressources naturelles de la dernière colonie d'Afrique.

Cette visioconférence, tenue samedi et intitulée "la situation du peuple sahraoui, devant la poussée de l'agression marocaine", a été animée par M. Nestor Antonio Suleiman, écrivain argentin militant de la cause sahraouie.

Elle a réuni les représentants de 7 partis politiques argentins (dont le parti justicialista, membre principal de la coalition péroniste au pouvoir), regroupés au sein d'un forum baptisé "Mesa (table) Interpartidaria de Relaciones Internacionales" de la ville de Rosario (2e ville d'Argentine).

Outre les partis politiques, plusieurs représentants des associations de solidarité avec le peuple sahraoui en Argentine, au Brésil, au Chili, en Espagne et au Portugal, ont pris part à cette conférence, dont la tenue coïncide avec le 10e anniversaire de la mise en place du camp de Gdeim Izik et le 45e anniversaire de la journée de l'Union nationale sahraouie, célébrée le 12 octobre de chaque année.

Les participants ont rappelé "les fondamentaux de la question sahraouie, à savoir la décolonisation du Sahara occidental, territoire non autonome et dernière colonie en

MALI-CÉDÉAO

Le président ghanéen dit avoir "bon espoir" d'une transition réussie au Mali



Le chef de l'Etat ghanéen Nana Akufo-Addo, président en exercice de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), a déclaré dimanche à Bamako avoir "bon espoir" que les autorités de transition maliennes respectent leurs engagements, cinq jours après la levée des sanctions de la Cédéao.

Au lendemain de la formation d'un gouvernement de transition le 5 octobre, l'organisation régionale a levé les sanctions, comprenant un embargo commercial et financier.

"Pour le moment, toutes les actions entreprises par les autorités de transition nous donnent bon es-



Afrique, sous la responsabilité de l'ONU et le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui qui souffre de l'occupation illégale de son territoire par le Maroc".

Il a été, par ailleurs, convenu d'initier un processus pour fédérer les différentes organisations de la société civile en Amérique Latine et aux Caraïbes au sein d'une instance semblable à l'Euocco (Coordination Européenne d'appui et de solidarité avec le peuple sahraoui), "afin de mieux coordonner les actions de soutien à la cause sahraouie".

Des personnalités sahraouies pris en charge de Mohamed Ali Mohamed Saleh, Représentant du Front Polisario en Argentine, d'Ahmed Hammad,

Vice-Président du Comité de défense du droit à l'autodétermination du Peuple du Sahara occidental et d'Ali Abdelhay (Jalisco), militant sahraoui dans le domaine des droits culturels, ont fait des interventions remarquées, dans lesquelles ils ont notamment mis l'accent sur la situation qui prévaut actuellement dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Dans ce cadre, les intervenants ont condamné l'escalade de la répression marocaine contre les civils sahraouis, particulièrement les membres de l'ISACOM (Instance sahraouie contre l'occupation marocaine)", présidée par l'illustre militante Aminatou Haidar.

Ils ont également dénoncé le calvaire de plu-

sieurs dizaines de prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles du territoire".

L'accent a été mis également sur la problématique des droits culturels de la population sahraouie dans les territoires occupés, à l'image de l'interdiction d'installer des tentes et les tentatives de marocanisation de l'héritage social et culturel du Sahara occidental.

Les partis politiques argentins qui étaient présents à la conférence multi-partisane sont: Partido Solidario, Partido Intransigente, Partido Comunista Revolucionario, Partido Justicialista, Accion Popular, Nuevo Encuentro et Partido Comunista.

Affaires étrangères et diplomate de carrière. Le président en exercice de la Cédéao "a exhorté les autorités de la transition à finaliser le calendrier du processus électoral pour arriver aux élections présidentielle et parlementaires dans le délai indiqué", selon un communiqué lu lors de la conférence de presse.

Le président ghanéen a également rencontré l'ex-Premier ministre Boubou Cissé, une des onze personnalités civiles et militaires toujours détenues et dont le vice-président de transition, le colonel Assimi Goïta a annoncé mercredi la libération.

Le gouvernement de M. uane compte 25 ministres, dont quatre colonels à des postes stratégiques: la Défense, la Sécurité, l'Administration territoriale et la Réconciliation nationale. La visite du dirigeant de la Cédéao au Mali intervient cinq jours après la suspension des sanctions imposées par l'organisation régionale au pays, au lendemain de la satisfaction de leur principale condition qu'est la nomination d'un gouvernement de transition.

PALESTINE

Cisjordanie occupée : Israël interdit la cueillette des olives aux Palestiniens

Les autorités de l'occupation israélienne ont émis des ordres empêchant des Palestiniens d'accéder à leurs terres adjacentes aux colonies pour faire la cueillette des olives, a indiqué le chef de la Commission de résistance contre le mur et la colonisation.

L'occupation israélienne en Cisjordanie, a émis, dimanche, 20 ordres militaires empêchant les Palestiniens d'accéder à leurs champs d'oliviers, a précisé Walid Assaf, chef de la Commission de résistance contre le mur et la colonisation, de l'Organisation de libération de la Palestine.

Les forces d'occupation ont récemment émis des dizaines d'ordres militaires pour interdire l'accès à des champs, situés à proximité des colonies et du mur de séparation, en limitant l'entrée de leurs propriétaires à des horaires spécifiques, ce que les Palestiniens considèrent comme une restriction de leur droit à accéder à leurs terres.

Lundi matin, les bulldozers d'occupation israéliens ont fermé plusieurs routes reliant les agriculteurs aux localités à l'ouest de la ville de Jénine, au nord de la Cisjordanie occupée, selon l'agence de presse palesti-



nienn e (Wafa). Chaque année, la Cisjordanie est devenu le théâtre d'une vague d'attaques de la part des colons pendant que les agriculteurs palestiniens commencent la récolte des olives de l'année.

Les attaques visaient principalement les terres proches des colonies israéliennes illégales dans les districts de Naplouse, Salfit

et Bethléem en Cisjordanie occupée. Les Palestiniens attendent avec impatience la saison annuelle de la récolte des olives, qui constitue une source de revenus majeure pour des milliers de familles palestiniennes en Cisjordanie.

En plus du vol des récoltes d'olives aux agriculteurs, de nombreuses zones plantées d'oliviers sont in-

terdités aux agriculteurs palestiniens en raison de leur proximité avec les colonies juives qui se trouvent derrière le mur d'apartheid israélien.

Le ministre palestinien de l'Agriculture, Riad Atari, a annoncé, dimanche, que la production d'olives prévue pour cette année est de 15 000 tonnes, contre 40 000 tonnes l'année dernière.

TADJIKISTAN

Le président Rakhmon réélu avec 90% des voix

Le président tadjik Emomali Rakhmon a été réélu avec plus de 90% des voix, selon des résultats préliminaires annoncés lundi.

La Commission électorale centrale a indiqué que 90,9% des électeurs avaient voté pour M. Rakhmon, au pouvoir depuis 1992, et qui s'est assuré d'un nouveau septennat à la tête de cette ex-république soviétique d'Asie centrale où les opposants sont exclus du jeu politique.

Le taux de participation s'est établi à 85%. Cette victoire devrait permettre à Emomali Rakhmon de passer le cap des 30 ans au pouvoir et de devenir le dirigeant ayant été le plus longtemps en exercice dans l'ex-URSS, en battant le record de l'ex-président kazakh Noursoultan Nazarbaïev.

Face à M. Rakhmon, quatre candidats largement considérés comme des faire-valoir pour le président s'étaient présentés. La seule formation considérée comme d'opposition dans le pays, le parti social-démocrate, a boycotté le scrutin.

Le Tadjikistan est le pays le plus pauvre d'Asie centrale et d'ex-URSS et compte officiellement plus de neuf millions d'habitants.

Des centaines de milliers de Tadjiks travaillent cependant en Russie ou au Kazakhstan, notamment sur les chantiers, pour pouvoir envoyer de l'argent à leurs familles.

RUSSIE - TURQUIE

Les ministres des Affaires étrangères discutent de la situation dans la région du Haut-Karabakh

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov et son homologue turc Mevlut Cavusoglu se sont entretenus dimanche par téléphone, et ont discuté de la situation dans la région du Haut-Karabakh, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

"Au cours de la conversation, les deux parties ont échangé des vues sur la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabakh à la suite des pourparlers trilatéraux qui se sont tenus à Moscou les 9 et 10 octobre", a-t-il indiqué.

Les deux parties ont souligné qu'il était impératif d'appliquer de manière rigoureuse toutes les dispositions qui figurent dans la déclaration conjointe publiée le 10 octobre par les ministres des Affaires étrangères russe, azerbaïdjanais et arménien, précise le communiqué.

M. Lavrov a réaffirmé la volonté de Moscou de poursuivre activement ses efforts de médiation pour trouver une solution à la question du Haut-Karabakh, tout en tenant compte des dispositions de la déclaration de Moscou, selon le communiqué.

Vendredi soir, après de longues négociations à Moscou, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont convenus d'un cessez-le-feu dans la région du Haut-Karabakh, cessez-le-feu qui a pris effet samedi midi.

Cet accord a été annoncé dans une déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères arménien, azerbaïdjanais et russe. L'Arménie et l'Azerbaïdjan sont en désaccord sur la région montagneuse du Haut-Karabakh depuis 1988.

Des pourparlers de paix ont régulièrement lieu depuis 1994, date à laquelle le dernier cessez-le-feu a été conclu, mais des affrontements mineurs continuent à éclater sporadiquement.

De nouveaux affrontements armés ont cependant éclaté le 27 septembre le long de la ligne de contact dans la région du Haut-Karabakh. Les affrontements auraient causé de lourdes pertes en vies humaines et de grands dégâts matériels.

APS

GRÈCE - TURQUIE

Athènes condamne le redéploiement d'un navire d'exploration turc en Méditerranée

Athènes a condamné lundi le renvoi prochain du navire d'exploration turc Oruc Reis en Méditerranée, y voyant "une menace directe à la paix et à la sécurité dans la région". La marine turque a annoncé dimanche que le navire serait en Méditerranée orientale "du 12 au 20 octobre" dans la zone où il se trouvait en août et septembre, provoquant une escalade des tensions entre les deux pays voisins qui se disputent des zones riches en hydrocarbures. Son redéploiement est "une menace directe à la paix et à la sécurité dans la région", a estimé le ministre grec des Affaires étrangères dans un communiqué. Lors de sa prochaine

mission de "sondage sismique", l'Oruc Reis sera rejoint par deux autres navires dénommés Ataman et Cengiz Han, selon le message envoyé par Ankara sur le système maritime d'alerte NAVTEX.

Il opérera y compris au sud de l'île grecque de Kastellorizo, selon ce NAVTEX. Dans un entretien réalisé avant l'annonce d'Ankara, le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a déclaré ne pas "rechercher le combat".

"Personne ne devrait chercher le conflit, a-t-il dit dans une interview publiée lundi dans le quotidien grec Ta Nea. Le 10 août, Ankara avait déployé l'Oruc Reis escorté de navires

de guerre dans ces eaux disputées et avait allongé leur mission, ignorant les appels répétés de l'Union européenne et d'Athènes visant à la faire cesser. L'Oruc Reis avait toutefois regagné les côtes turques le mois dernier, alors qu'il se trouvait dans des eaux revendiquées par la Grèce. Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait alors déclaré que ce retrait visait à laisser une chance à la diplomatie.

Mais les dirigeants turcs avaient aussi expliqué que le navire allait simplement effectuer une maintenance prévue, et qu'il retournerait en Méditerranée orientale pour poursuivre son travail.

AUTRICHE

Elections à Vienne: la gauche largement en tête, l'extrême droite s'effondre

Le maire sortant social-démocrate Michael Ludwig est arrivé en tête des élections municipales à Vienne dimanche alors que l'extrême droite s'est effondrée, selon des résultats partiels de l'institut de sondages SORA.

Le SPA (parti social-démocrate d'Autriche) a remporté 42,1% des suffrages (+2,5 points) et pourra choisir soit d'inviter les conservateurs arrivés seconds avec 18,8% (+9,6 points) à former une coalition, soit de reconduire son alliance avec les Verts, troisièmes (14,1% et +2,2 points) soit de pactiser avec les Libéraux à 7,8% (+1,7 points).

La gauche a exclu de ten-

dre la main à l'extrême droite, divisée et sanctionnée après la révélation en 2019 d'une caméra cachée piégeant son chef en train de négocier des financements occultes avec une femme se faisant passer pour une oligarque russe.

Le parti autrichien de la Liberté (FPÖ, extrême droite) a perdu 23,3 points.

Avec 7,7% des voix, il s'écroule tandis que son ancien président, l'ex-vice-chancelier Heinz-Christian Strache, qui a démissionné puis fondé un parti dissident, ne récolte que 3,6% des suffrages exprimés.

Selon l'institut SORA, il ne recueille pas suffisamment de voix pour dépasser

le seuil requis des 5% et siéger au conseil municipal.

La marge d'erreur communiquée par SORA s'élève toutefois à 2%, en raison d'un nombre de bulletins par correspondance ayant doublé depuis le précédent scrutin en 2015, notamment à cause de la pandémie de coronavirus.

Les résultats définitifs seront communiqués lundi, après le dépouillement de tous les votes arrivés par courrier.

La participation, estimée dimanche soir à 68%, est en baisse par rapport à 2015 (75%).

Vienne compte 1,9 million d'habitants.

Surnommée "la Rouge",

elle a toujours eu à sa tête un maire socialiste puis social-démocrate issu du SPA à partir de 1919, sauf pendant les deux dictatures entre 1934 et 1945 (austrofascisme puis nazisme).

Elle est la capitale de l'Autriche, actuellement gouvernée par les conservateurs et les Verts, mais aussi l'une des neuf régions (lander) du pays.

Les électeurs étaient appelés aux urnes pour renouveler le conseil municipal et les maires des 23 arrondissements.

Les citoyens européens ont pu voter au niveau des maires d'arrondissements, mais pas pour désigner les élus du conseil municipal.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Installation des membres du jury de la 6^{ème} édition

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer a procédé lundi à Alger, à l'installation des membres jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée dans sa sixième édition sous le thème "La numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle".

Présidé par le doyen de la faculté des Sciences politiques, Slimane Arradj, le jury est composé d'un représentant du ministère de la Communication, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la Culture, de la Télévision nationale, de la radio nationale, de la presse publique, de la presse privée et de la faculté des Sciences de l'information et de la communication.

Le ministre de la Communication a affirmé, à l'occasion, que ce Prix a été institué "en signe de reconnaissance aux valeureux parcours des journalistes algériens, durant la guerre de libération nationale, et pour appuyer les efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent au renforcement des droits des citoyens de bénéficier d'une information

objective et crédible". L'autre objectif visé à travers l'institution de ce prix est d'encourager et de promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, et de stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale, en insistant sur la culture du mérite", a-t-il ajouté.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de "récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue".

M. Belhimer a mis l'accent également sur l'importance de "sacraliser la déontologie et d'en faire la base de l'exercice du métier en vue de parvenir à un équilibre entre la liberté d'expression et la responsabilité professionnelle dans le cadre de l'Etat de droit". Le ministre a rap-



pelé, en outre, le contexte particulier dans lequel est organisée la 6^{ème} édition de ce prix, citant, à ce titre, la situation sanitaire particulière en raison de la pandémie du coronavirus et le contexte politique marqué par le référendum sur la révision de la Constitution. Le président du Jury a salué, quant à lui, le choix de la thématique de cette nouvelle édition du Prix du président de la République, estimant que l'avenir des sociétés est "intimement lié à la communication et

à la numérisation", et qu'elles sont "primordiales pour encourager la création dans la nouvelle Algérie". Exhortant les journalistes à "participer en force" à cette nouvelle édition du Prix du président de la République, M. Arradj a soutenu que ce prix parrainé par le président de la République "témoigne de l'importance accordée par les pouvoirs publics à l'information objective et aux médias professionnels qui peuvent être de véritables partenaires de l'Etat".

PÉROU Réouverture prochaine de sites archéologiques fermés à cause du virus

Le Pérou va rouvrir aux visiteurs le 15 octobre plusieurs sites archéologiques dans la région andine de Cuzco, fermés pour cause de pandémie de coronavirus, mais il faudra attendre au mieux novembre pour le Machu Picchu, a indiqué le ministre de la Culture. "On a mis en place un parcours pour les sites archéologiques, respectant tous les protocoles, ce qui nous permet de confirmer l'accès aux sites à compter du 15 octobre", a annoncé vendredi le ministre Alejandro Neyra, lors d'une visite dans la ville de Cuzco. Les sites archéologiques de Sacsayhuamán, Pisac, Ollantaytambo, Chinchero, Moray, Pikillacta et Tipón seront rouverts au public avec un strict protocole sanitaire, a précisé le ministre en soulignant que cela aiderait à redonner vie à l'économie et le tourisme local. Il a dit espérer la réouverture de la citadelle inca du Machu Picchu, principal site touristique au Pérou, en novembre. Ce site emblématique est fermé au public depuis 7 mois et l'état d'urgence sanitaire décrété le 16 mars dernier dans le pays andin. Le Pérou, qui compte 33 millions d'habitants, est le troisième pays d'Amérique latine en termes de décès liés au Covid-19, derrière le Brésil et le Mexique. Le pays connaît le taux de mortalité le plus élevé au monde par rapport au nombre de ses habitants.

ROYAUME-UNI Les populaires pantomimes de Noël vont reprendre

Les pantomimes, des spectacles très populaires à Noël au Royaume-Uni, menacés à cause du nouveau coronavirus, vont reprendre dans le quartier des théâtres de Londres, durement mis à l'épreuve par la pandémie, rapportent des médias. "Pantoland at the Palladium" va se jouer à partir du 12 décembre pour trois semaines et d'autres spectacles sont attendus dans les prochaines semaines.

Selon la production de "Pantoland", l'organisation du spectacle a été rendue possible grâce à une initiative de la loterie nationale, qui paiera pour les places laissées vides pour respecter les règles de distanciation, de même pour "Cendrillon" qui doit également se jouer à Nottingham grâce à cette initiative. "Il ne fait aucun doute que produire un spectacle de cette ampleur constitue un risque", a déclaré le producteur de "Pantoland", Michael Harrison, "mais c'est un risque que nous devons prendre". Il ne s'agit pas, selon lui, d'une "solution à la situation tragique" du secteur, il s'agit simplement d'un "pansement sur la très grande blessure du théâtre, alors que nous nous préparons, espérons-le, à une réouverture complète en 2021". Fin septembre, clowns, pantomimes et comédiens avaient défilé par dizaines dans le centre de Londres, en costumes à paillettes ou sous d'extravagants chapeaux, pour alerter sur la situation du secteur culturel, durement frappé par la pandémie. Celle-ci a fait plus de 42.000 morts au Royaume-Uni, où la circulation du virus remonte en flèche, avec plus de 17.000 nouveaux cas positifs enregistrés jeudi. Pour soutenir le secteur, le ministre de la Culture, Oliver Dowden, a lancé une opération "Belle au bois dormant", pour rouvrir autant de théâtres que possible avant Noël. Le gouvernement a aussi débloqué 1,57 milliard de livres sterling (1,72 milliard d'euros) pour aider la reprise du secteur de la culture.

APS

JOURNALISME

Atelier de formation aux journalistes sur la détection des fake-news

Un atelier de formation sur la détection des fake-news a débuté, dimanche à Alger, au profit de journalistes de plusieurs organes de presse.

Le coup d'envoi de cet atelier a été donné par le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Belhimer a insisté sur l'impératif de relever les défis et de se mettre au diapason de l'évolution technologique, ainsi que "d'accompagner la transition d'une presse papier à une presse numérique, un impératif imposé par le progrès".

Insistant sur la nécessité de "produire un contenu national solide" et "l'impérative lutte contre les fake-news", le ministre s'est référé au code pénal qui sanctionne tout individu qui divulgue des informations d'ordre personnel. Il a évoqué, en outre, le

phénomène de l'hyper-trucage des informations (deep-fakes), au vu de "ses effets désastreux visant à ternir la réputation des personnalités publiques, à l'instar des hommes politiques et de culture, et ce à travers un montage audio et photos".

Le Gouvernement "a procédé à l'ouverture du dossier d'encadrement juridique des sites électroniques et de droit de réponse", a poursuivi M. Belhimer, relevant que la présence en force des réseaux sociaux et de sites électroniques en Algérie fait de l'encadrement juridique "une question primordiale".

Il s'agit du projet de décret exécutif présenté par M. Belhimer, mercredi dernier, lors de la réunion du Gouvernement, relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique.

Ce projet de décret exécutif a pour objectif de mettre en oeuvre les dis-

positions législatives de la Loi n12-05 du 12/01/2012 relative à l'information, en encadrant, sur le plan juridique, la presse écrite en ligne et sa domiciliation et ce, afin de faire face à l'évolution rapide que connaît ce segment important de la presse nationale. Le projet en question met en exergue le rôle de la presse électronique dans l'effort collectif visant la démocratisation et la moralisation de la vie publique. Pour sa part, M. Boumzar a réitéré l'engagement de son département ministériel à accompagner les journalistes pour une formation spécialisée afin de se mettre au diapason des évolutions technologiques et de fournir un service public de qualité. Les travaux de cet atelier de formation, organisés par les ministères de la Communication et de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le représentant officiel de la société mondiale Google (Alphabet), se poursuivront pendant 5 jours.

PUBLICITÉ

EPE/SPA

NIF : 000216001808337

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONAL N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

DIRECTION OPÉRATIONNELLE NAAMA

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES.

TRAVAUX NEUF DE CANNALISATIONS URBAINES ET POSE FO

N°03/AT/DO45/SDFS/DAL/2020



Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé pour : **Travaux neufs de canalisations urbaines et pose FO. Projet FTTH :**

Lot n°01: 250 logements T+D.....	300 mètres.
Lot n°02: 365 logements D.....	983 mètres.
Lot n°03: 310 logements T+D.....	896 mètres.
Lot n°04: 212 logements T+D.....	876 mètres.
Lot n°05: 190 logements T+D.....	826 mètres.
Lot n°06: 340 logements D.....	859 mètres.
Lot n°07: 200 logements T+D.....	457 mètres.
Lot n°08: 120 logements T+D.....	299 mètres.

ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS: Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières

pour la réalisation du projet selon le palier suivant:
Palier 01: Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (arrière): Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.
Palier 02: Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (arrière): Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.
 Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

DIRECTION Opérationnelle NAAMA

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille Dinars (5000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N° 001 00725 0300 000 136 016 55.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet. Les offres doivent être composées:
 1- D'un dossier administratif: Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif ».
 2- D'une offre technique: Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
 3- D'une offre financière: Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».
 Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante:

Avis D'appel D'offres National avec exigence des capacités minimales Travaux neufs de canalisations urbaines et pose FO N°03/AT/DO45/SDFS/DAL/2020

Travaux neufs de canalisations urbaines et pose FO: Projet FTTH :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quatre (04) jours** à partir de la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse sur le site WEB d'Algérie Télécom. La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée. Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

FISCALITÉ DU NUMÉRIQUE

Pas d'accord à l'OCDE sur la fiscalité des majors avant la fin 2020

Les 137 pays membres de l'OCDE ont échoué à trouver un accord sur la fiscalité des grandes entreprises du numérique avant la fin 2020, le délai qui lui avait été imparti par le G20, au risque d'entraîner une prolifération d'initiatives unilatérales.

"Le verre est à moitié plein: le paquet est presque prêt mais il manque un accord politique", a reconnu lundi Pascal Saint-Amans, le responsable de la politique fiscale de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), évoquant en particulier le blocage des Etats-Unis, berceau de plusieurs mastodontes du numérique.

A défaut d'un accord en bonne et due forme, les pays ont adopté un rapport qui définit le cadre global de cette réforme devant définir de nouvelles règles pour que "les grandes entreprises rentables exerçant une activité internationale paient leur juste part d'impôt dans la juridiction où elles réalisent des bénéfices", selon l'OCDE.

Elle prévoit aussi l'instauration d'un taux minimum mondial d'imposition, qui pourrait être fixé à 12,5%.

Cette feuille de route sera présentée mercredi aux ministres des Finances des pays du G20, qui avait donné mandat en 2018 à l'OCDE de réformer un système fiscal international rendu caduc par l'émergence des GAFAs (acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple) et autres.

L'éclatement de la crise mon-

diale du Covid-19 et la décision des Etats-Unis en juin de suspendre leur participation à ces discussions jusqu'à l'élection présidentielle du 3 novembre expliquent le retard pris par les discussions, selon Pascal Saint-Amans.

Il ne cache pas cependant que, "malgré ces circonstances exceptionnelles, il y a beaucoup de sensibilités et d'impatience, et la tentation de prendre des mesures unilatérales face à une mesure qui va mettre des années à être appliquée".

La France a ouvert la voie en adoptant en juillet 2019 une taxe sur les géants du numérique, qui s'applique depuis le 1er janvier 2019.

Face aux menaces de rétorsion américaines, Paris a décidé d'en suspendre l'application mais a prévenu qu'à défaut d'un accord international d'ici la fin de l'année, elle la prélèverait. Elle a aussi prévenu qu'en cas d'impasse des négociations à l'OCDE, l'Union européenne devait s'emparer du sujet.

Lors de leur dernier sommet en juillet, le Conseil européen a demandé à la Commission de présenter au cours du premier semestre 2021 une proposition de "redevance numérique".



ESPACE

La Chine lance un nouveau satellite de télédétection optique

La Chine a lancé avec succès, lundi matin, un nouveau satellite de télédétection optique depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang (sud-ouest), a rapporté l'agence Chine Nouvelle.

Le satellite de télédétection optique en orbite à haute altitude, Gaofen-13, a été envoyé en orbite par une fusée porteuse Longue Marche-3B.

Ce satellite servira le développement économique en offrant des services de l'information.

Il sera principalement utilisé pour les levés fonciers, les estimations de rendements des cultures, la protection de l'environnement, les prévisions météorologiques et les alertes précoces, ainsi que la prévention et l'atténuation des catastrophes.

Le lancement de lundi était la 349e mission de la série des fusées porteuses Longue Marche.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES DES EAU
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°15/MOD/ONA/2020

L'Office National de l'Assainissement lance un appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°15/MOD/ONA/2020 afin de retenir une entreprise qualifiée pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées de la cité Chouhada, ville d'El-Oued (W. El-Oued).

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux **trois (03)** conditions d'éligibilité suivantes, et ce conformément à l'article N°05 de l'instruction aux soumissionnaires :

a. Condition n°1 « capacité professionnelle »

Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date de l'ouverture des plis dans le domaine de l'hydraulique (activité principale) ou dans les travaux publics (hydraulique activité secondaire), codes 34-705 et/ou code 34-920 ou code 34-709, catégorie VI ou plus.

b. Condition n°2 « capacité financière »

Avoir réalisé durant les trois dernières années (2017, 2018 et 2019) un chiffre d'affaires moyen de 50 000 000 DA

c. Condition n°3 « capacité technique »

Avoir réalisé ou participé à :
1- La réalisation de collecteurs d'un linéaire minimal de 1 Km.
Et
2- La réalisation d'une station de relevage ou de refoulement.

Le retrait du Cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de **Dix milles (10 000) Dinars Algériens** au compte N°003-00638-301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Le Cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA) sis au :

Office National de l'Assainissement
Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki-Alger.
Bureau des marchés

les offres doivent comporter un dossier de candidature, offre technique et offre financière qui seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et ce conformément à l'article 18 de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui comporte la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLS TECHNIQUE »
"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N°15/MOD/ONA/2020"**

REMONTÉE DES EAUX DE OUED SOUF – 1er TRANCHE « PARTIE 3 »

REHABILITATION DU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES LA CITE CHOUHADA VILLE D'EL-OUED, (W. EL-OUED)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de **45 jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux, le BOMOP ou le Portail des Marchés Publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **13 heures** au siège de la Direction générale de l'ONA « Bureau des Marchés ». Si le dernier jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Le jour d'ouverture des plis correspond au dernier jour de délai de préparation des offres à **14 heures**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant « la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** » à partir de la date de l'ouverture des plis.

Pour plus de détail sur le contenu du dossier d'Appel d'Offre, veuillez consulter notre site : www.ona-dz.com

BASKET Les Lakers sacrés champions NBA pour la 17e fois

Les Los Angeles Lakers ont été sacrés champions NBA pour la 17e fois de leur histoire, égalant le record des Boston Celtics, après leur victoire 106 à 93 face au Heat de Miami, dimanche dans la bulle de Disney World en Floride.

L.A., porté par sa superstar LeBron James dont c'est le 4e titre en dix finales disputées, a remporté l'édition 2020 quatre victoires à deux.

Plus de huit mois après la mort accidentelle de Kobe Bryant, qui avait apporté au club californien son précédent trophée en 2010, le "King" a tenu sa promesse de ramener le trophée Larry O'Brien chez les Violet et Or, afin de perpétuer sa légende.

Et d'entrer ainsi à son tour dans le cœur des fans. Sur ce match N.6, les Lakers, plus agressifs que jamais en défense et adroits offensivement, ont plié très vite l'affaire, en comptant jusqu'à 30 points d'avance en première période et 38 en seconde.

En face, le Heat n'avait manifestement plus d'essence dans le réservoir après une série intense et éprouvante, à l'image de Jimmy Butler, toujours courageux mais sans ressort. Tout le contraire du "King" qui demeure à 35 ans le meilleur joueur du monde.

Dire qu'il a été prépondérant est un euphémisme, que ce soit sur la série ou sur cette rencontre, en témoigne son triple-double (28 points, 14 rbd, 10 passes). Il n'a pas été seul.

Anthony Davis, qui avait ravivé une contusion au talon droit au match précédent, n'a pas été diminué. Il a dominé dans la raquette et été encore un rempart très dissuasif (19 pts, 15 rbd, 2 contres).

Et les seconds couteaux étaient cette fois très affûtés, à l'image de Rajon Rondo, véritable facteur X avec ses 19 points (8/11) en sortie de banc, et de Kentavious Caldwell-Pope (17 points).

Pour le Heat, dont c'était la sixième finale en quinze ans (trois ont été remportées en 2006, 2012, 2013), la dernière marche aura été un peu trop haute.

Et cette ultime défaite, assez sévère, n'illustre pas à quel point ils ont été des rivaux à l'abnégation sans faille dans cette finale.

Butler limité à 12 pts (8 passes), Bam Adebayo a été le plus saignant en attaque (25 pts, 10 rbd). C'est lui qui permis à son équipe de se rapprocher au score au dernier quart-temps.

Quant à Goran Dragic, qui a fait un retour inattendu, après trois matches sans jouer à cause d'une aponévrose plantaire, il a logiquement manqué de rythme (5 pts), tandis que les shooteurs Tyler Herro (7 pts) et Duncan Robinson (10 pts) n'ont pas pesé. Ce qui n'enlève rien au beau parcours du Heat. Mais 2020 était l'année des Lakers.

Elle a démarré dans la tragédie, elle se conclut dans la liesse, au terme d'une saison unique, la plus longue que la NBA ait connue, la plus chaotique aussi, après quatre mois et demi d'interruption due au coronavirus et dans un climat de lutte contre l'injustice raciale à son paroxysme cet été.

APS

SUSPENSION DE LA FÉDÉRATION DE BOXE Mise en place d'un directoire composé de trois membres

Un directoire composé de trois membres sera mis en place suite à la suspension du président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Abdelmadjid Nehassia ainsi que son bureau fédéral par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris dimanche l'APS du MJS.



"Le président Abdelmadjid Nehassia et son bureau fédéral ont été suspendus pour avoir pris en otage la fédération. Il n'y a pas d'autre solution. Un directoire composé de trois membres sera mis en place pour préparer l'AG ordinaire qui n'avait pu se tenir la fois passée ainsi que l'assemblée élective (AGE)", a précisé la même source.

Lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) organisée le 24 septembre à Alger, les membres du bureau fédéral de la FAB avaient exigé la démission d'Abdelmadjid Nehassia du poste de président, en lui reprochant une "mauvaise gestion".

S'appuyant sur les statuts de la FAB, Nehassia avait condi-

tionné son départ par la démission de tous les membres du bureau exécutif, ce qu'ils ont refusé et l'assemblée générale a été finalement reportée à une date ultérieure dans une ambiance électrique.

Selon l'article 217 de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, "en cas de dysfonctionnement grave, de non-respect de la législation et de la réglementation en matière contractuelle, de gestion et de contrôle de l'utilisation des aides et subventions publiques (...), le ministère chargé des sports peut prononcer des mesures disciplinaires et/ou conservatoires dont, entre autres, la mise en place de procédures de gestion

particulières et temporaires en vue d'assurer la continuité des activités de la fédération sportive nationale".

Pour rappel, 42 membres de l'assemblée générale de la FAB avaient sollicité le MJS pour l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire, avec un seul point à l'ordre du jour, à savoir le retrait de confiance au président Nehassia. "Depuis le 7 mai 2019, date du retour de Nehassia aux commandes de la FAB après avoir été suspendu par le ministère de la Jeunesse et des Sports, notre fédération est gérée d'une manière unilatérale et aucune décision n'a été prise en concertation avec les membres du bureau fédéral", avait expliqué à l'APS Lyes

Latreche, porte-parole de la FAB. Elu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi, Nehassia avait été d'abord suspendu par le MJS pour "mauvaise gestion" avant d'être déchu de son poste par les membres de l'Assemblée générale, réunis en session extraordinaire le 15 juillet 2017 et une assemblée élective avait été organisée le 1er août de la même année, portant Abdelham Draa à la tête de la FAB.

Mais suite au verdict du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS), Nehassia a été, le 7 mai 2019, rétabli dans ses droits en tant que président "légitime" de l'instance fédérale.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS DE TABLE Fin de la saison sportive 2019-2020

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT), a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur sa page facebook.

Cette décision a été prise samedi lors de la réunion du bureau fédéral qui a désigné à cette occasion les clubs champions d'Algérie (garçons et filles), prenant en considération le total des points par équipes des divisions 1 et 2 à l'issue des matchs de la deuxième phase. A cet effet,

le club d'AJK Khroub a été désigné champion d'Algérie de la saison 2019-2020 chez les garçons, devant le RC Arbaa et le CSA Atafte, alors que l'AC Boudouaou a été sacré chez les filles, devant le FSRU Bouzareah et l'ASFATT Arbaa.

Les clubs de FSRU Bouzareah et de l'AJK Khroub ont été promus en division 1 chez les garçons ainsi que l'IC Reghaia et le CASA Mohamadiah chez les filles.

Le bureau fédéral a également décidé de faire jouer la saison sportive 2020-2021

avec 10 équipes en division 1, quatre seront rétrogradées la saison prochaine après consultation des membres de l'assemblée générale. Cette réunion a vu la désignation de Toufik Aïlam comme 1er vice-président et Bettine Senouci en qualité de 2e vice-président de la FATT. Kamel Zitouni a été désigné comme représentant de l'instance fédérale au sein de la commission d'organisations des JM-2022 d'Oran, alors que Atba Ahmed a été installé à la tête de la commission d'arbitrage.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BODYBUILDING Le président Messaour suspendu (MJS)

Le président de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABBFPPL), Moussa Messaour, a été suspendu suite à un "rapport accablant" de l'inspection générale du ministère de la

Jeunesse et des Sports (MJS), a appris l'APS dimanche du MJS.

"Le président Moussa Messaour a été suspendu après un rapport accablant de l'inspection générale", a indiqué la

même source, sans plus de détails. Réélu en 2017 pour un deuxième mandat consécutif à la tête de la FABBFPPL, Messaour avait déjà eu un passage en tant que président de l'instance fédérale entre 2006 et

2009. Il occupe également le poste de président de la Confédération africaine de powerlifting. Messaour était en conflit avec plusieurs athlètes algériens de la discipline.

TENNIS / CLASSEMENT ATP Djokovic solide N.1, Nadal toujours à la seconde place

Vainqueur de son treizième Roland-Garros dimanche, l'Espagnol Rafael Nadal demeure le dauphin de sa victime en finale, le Serbe Novak Djokovic, toujours solide numéro 1 mondial, au classement ATP publié lundi.

Tenant du titre de la levée française du Grand Chelem, Nadal conserve le même nombre de points, alors que Djokovic, battu l'an passé en demi-finales à

Paris, augmente son avance avec sa qualification en finale de l'édition 2020.

Le Serbe compte désormais 1.890 unités de mieux que son grand rival, détenteur de 20 tournois du Grand Chelem comme le Suisse Roger Federer.

Ce dernier, absent des courts jusqu'en 2021, reste 4e, derrière l'Autrichien Dominic Thiem. Demi-finaliste à Paris, le Grec Stefanos Tsitsipas gagne une place,

au 5e rang, aux dépens du Russe Daniil Medvedev, et retrouve son meilleur classement en carrière, déjà atteint l'an passé.

La plus grande progression dans le Top 20 est à mettre à l'actif de l'Argentin Diego Schwartzman, lui aussi éliminé dans le dernier carré en France.

Le joueur de 28 ans atteint son meilleur classement en carrière, au 8e rang mondial, grâce à une progression de six places.

AMICAL ALGÉRIE-MEXIQUE Les "Verts" en appel face à des "Aztèques" en forme

La sélection algérienne de football tentera, mardi à La Haye (Pays-Bas) de confirmer son retour gagnant à la compétition, en déifiant le Mexique, un sérieux client qui a le vent en poupe.



Victorieuse face au Nigeria (1-0) vendredi dernier à Klagenfurt en Autriche, après une interruption forcée de 11 mois due à la pandémie de Covid-19, la formation algérienne sera, cette fois-ci, en appel face à un sérieux client qui reste sur une belle victoire sur le même score acquise face aux Pays-Bas, mercredi à Amsterdam, grâce à un but inscrit par l'attaquant de Wolverhampton, Raul Jimenez, sur penalty à l'heure de jeu.

Face au Mexique, au Cars Jeans Stadium de La Haye (21h00 locales, 20h00 algériennes), les joueurs de l'entraîneur Djamel Belmadi auront pour mission de pré-

server leur série d'invincibilité (19 matchs sans défaite).

Ils devront, pour ce faire, redoubler de rigueur et de maîtrise afin de passer l'écueil mexicain dont le dernier succès acquis face aux Néerlandais, de surcroît à Amsterdam, est significatif à plus d'un titre.

Les joueurs du sélectionneur argentin, Gerardo "Tata" Martino, avaient en effet bien dominé les débats lors de cette rencontre.

"Nous avons bien joué, nous avons le contrôle de la rencontre et au final, le résultat est juste", avait déclaré le technicien argentin en conférence de presse

d'après-match. Côté algérien, le staff technique misera probablement sur les meilleurs éléments, dont certains avaient été laissés au repos face au Nigeria.

Belmadi puisera donc dans la liste des 24 joueurs qu'il a convoqués pour les deux joutes amicales (Nigeria et Mexique) qui constituent un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, les 12 et 16 novembre à Alger et Harare, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus.

Face au Nigeria, l'équipe

algérienne avait évolué avec Alexandre Oukidja comme gardien, Aïssa Mandi, Rami Bensebaini, Mehdi Tahrat et Réda Halalima en défense.

Le compartiment du milieu était composé de Haris Belkebla, Mehdi Abeïd et Farid Boulaya, alors que Riyad Mahrez, Saïd Benrahma et Andy Delort ont formé la ligne d'attaque.

La confrontation entre le Mexique et l'Algérie sera la deuxième dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparé à la Coupe du monde-1986. Les "Aztèques" l'avaient alors emporté 2-0 à Mexico.

LIGUE 1 Le siège du MC Oran de nouveau fermé

Le siège administratif du MC Oran, rouvert il y a un peu plus d'une année seulement, a encore fermé ses portes "suite à la détérioration de son état", a-t-on appris lundi de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Le siège en question, situé en plein centre-ville, a bénéficié, il y a près de deux années, d'une vaste opération de réhabilitation initiée par la direction locale de la jeunesse et des sports, rappelle-t-on.

Les autorités de la wilaya avaient, à leur tour, pris sur leur compte le paiement de plusieurs arriérés de loyer au profit du propriétaire des lieux, à savoir l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran, ce qui a

permis la réouverture du siège historique du club phare de la capitale de l'Ouest.

Mais seule l'extradirection des "Hamraoua", que dirigeait la saison passée le directeur général Si Tahar Cherif El Ouez-zani, a exploité les lieux jusqu'à la fin de sa mission en juin dernier.

"Le piteux état dans lequel se trouve actuellement ce siège ne lui permet pas d'abriter les activités d'un club pensionnaire de l'élite.

Il est donc impossible d'exploiter les lieux", a justifié récemment le nouveau directeur de l'administration générale, en marge d'une conférence de presse animée par l'entraîneur Bernard Casoni.

Outre ce siège,

celui appartenant au Club sportif amateur (CSA) du MCO, sis au boulevard Abane-Ramdane, est lui aussi à l'abandon et dans un état de délabrement total, au moment où la direction se dit dans "l'incapacité" de le restaurer "pour des raisons financières".

Implantée dans un endroit stratégique de la ville sur une superficie importante, la bâtisse aurait pu profiter au club, sur le plan financier, si elle avait été exploitée à bon escient, reconnaît-on du côté des dirigeants du CSA/MCO, qualifiant de "véritable gâchis" le sort réservé à ce bien qui n'a pas été intégré dans le capital social de la Société sportive par actions (SSPA) du club.

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Mexique en amical

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter en amical le Mexique, mardi (20h00 algériennes) à La Haye (Pays-Bas) :

9 octobre 2020 à Klagenfurt, Autriche (amical):

Algérie - Nigeria 1-0

But : Bensebaini (6e)

18 novembre 2019 à Gaborone (CAN-2021/Qualifications):

Botswana - Algérie 0-1

But : Belaïli (14e)

14 novembre 2019 à Blida (CAN-2021/Qualifications):

Algérie - Zambie 5-0

Buts : Bensebaini (43e), Bounedjah (68e s.pen et 90e), Belaïli (75e), Soudani (85e)

15 octobre 2019 à Lille, France (amical):

Algérie - Colombie 3-0

Buts : Bounedjah (15e), Mahrez (20e et 65e)

10 octobre 2019 à Blida (amical):

Algérie - RD Congo 1-1

But : Slimani (6e)

9 septembre 2019 à Alger (amical):

Algérie - Bénin 1-0

But : Slimani (72e s.pen)

19 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/finale):

Algérie - Sénégal 1-0

But : Bounedjah (2e)

14 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/demi-finales):

Algérie - Nigeria 2-1

Buts : Troost-Ekong (c.s.c 40e), Mahrez (90e+4)

11 juillet 2019 à Suez, Egypte (CAN-2019/quarts de finale):

Algérie - Côte d'Ivoire 1-1 a.p. (Algérie aux t.a.b 4-3)

But : Feghouli (20e)

7 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/huitièmes de finale):

Algérie - Guinée 3-0

Buts : Belaïli (34e), Mahrez (57e), Ounas (82e)

Bilan en 10 matchs : 8 victoires, 2 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 19 / **Buts encaissés :** 3

Buteurs : Mahrez (4), Bounedjah (4), Belaïli (3), Slimani (2), Bensebaini (2), Ounas (1), Feghouli (1), Troost-Ekong (1, c.s.c.), Soudani (1).

CA BORDJ BOU ARRERIDJ 11 joueurs de l'effectif de la saison passée maintenus

Les dirigeants du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 de football) ont décidé de garder 11 joueurs de l'effectif de la saison dernière, a-t-on appris dimanche, de l'entraîneur Bilal Dziri.

"Il a été décidé en coordination avec la direction du club de maintenir 11 joueurs de l'effectif de la saison passée à savoir, le gardien Si Mohamed Cedric, les défenseurs Oussama Kettal, Houd Rahmani, Touhami Sebai, Mohamed Hamouche, le milieu de terrain Ahmed Gaâgaâ et les attaquants Youcef Djahnit, Sofiane Lechheb, Amine Aïssa El Bey, Abdellaha Douagi en plus de du soudanais Mohamed AbdelRahman Youcef El Gherbal", a révélé à l'APS, le technicien bordji.

Il a dans ce sens ajouté que l'effectif a jusqu'à présent, enregistré l'arrivée du défenseur Nacer Medour de la JSM Béjaïa, les deux gardiens de but Abdelselam Naili de la JSM Tiaret et Oussama Methazem de l'USM Khenchela, le milieu de terrain récupérateur Ali Amireche de l'OM Arzew en plus des deux attaquants de l'USM Sétif, Akram Barouche et Ihab Abderahmane Kessas Aussi, cinq (5) joueurs de l'équipe espoir ont intégré l'équipe première, a-t-on souligné.

Bilal Dziri a également fait part du recrutement "avant la fin de la semaine" de deux nouveaux joueurs, en l'occurrence un arrière gauche et un avant-centre.

De son côté, le directeur sportif du club, Nadir Bouzenad a révélé que le MC Alger a formulé une offre de 10 millions de dinars pour s'attacher les services de l'attaquant soudanais El Gherbal sous forme d'un prêt de 18 mois.

Une offre jugée "insuffisante" par une direction du CABBA qui a fixé le prix de son attaquant à 20 millions de dinars. Concernant la préparation, Bouzenad a fait savoir que l'ensemble de l'effectif devra se rendre ce lundi au siège du club afin de passer la visite médicale et pouvoir ainsi entamer le premier stage d'avant saison.

ELIMINATOIRES CAN-2021 (GR. H - 3E JOURNÉE) Algérie-Zimbabwe le 12 novembre à Alger

L'Algérie affrontera le Zimbabwe le 12 novembre au stade 5-Juillet (Alger) à 20h30 pour le compte de la 3e journée du groupe H des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football (FAF).

Quant au match de la 4e journée entre les deux équipes, il aura lieu à Harare, au National Sports Stadium, le lundi 16 octobre, selon la FAF qui cite la Confédération africaine de football (CAF).

Le coup d'envoi de la rencontre devrait être donné à 15h00 GMT (16h00 algériennes), indique la même source qui attend toutefois la "confirmation" de l'horaire.

Les deux rencontres se dérouleront sans la présence du public en raison de la pandémie de COVID-19 qui a déjà obligé la CAF à reporter la CAN-2021 à 2022 au Cameroun.

A l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point.

AFRIQUE

Résultats des matchs amicaux joués dimanche

Cinq matchs amicaux de pays africains ont été joués dimanche, dans le cadre des dates Fifa, alors que d'autres devront être disputés lundi et mardi, dont celui de l'Algérie face au Mexique.

A Dar Es-Salaam, la Tanzanie s'est inclinée devant le Burundi (0-1) sur un but de Saidi Ntibazonkiza (86'), alors que les Comores sont allés battre la Libye à Tunis (2-1), grâce à Ibrohim Youssouf (70') et Youssouf Mchangama (90'), contre un but d'Ahmed Soilih pour les Maghrébins (44'). Ca ne marche décidément pas pour l'Afrique du Sud. Contraints au nul il y a quelques jours par la Namibie, les "Bafana Bafana" se sont cette fois-ci inclinés à domicile contre la Zambie 2-1.

A Rustenburg, les Sud-Africains, qui menaient au score (1-0) depuis la 66' grâce à Keagan Dolly, se sont fait surprendre par les visiteurs, vainqueurs en fin de match, après une égalisation de Kelvin Kampamba (78') puis un deuxième but de Chanisa Zulu (82'). De son côté, le Bénin a confirmé sa belle forme des derniers mois en battant le Gabon à Lisbonne (2-0), sur des buts de Cebio Soukou (30') et Steve Mounié (77').

Résultats de dimanche:

Malawi - Zimbabwe	0-0
Afrique du Sud - Zambie	1-2
Tanzanie - Burundi	0-1
Libye - Comores	1-2
Guinée-Bissau - Angola	(annulé)
Gabon - Bénin	0-2

Lundi:

Togo - Soudan
Ghana - Qatar
Madagascar - Burkina Faso

Mardi:

Algérie - Mexique
Mali - Iran
Côte d'Ivoire - Japon
Maroc - RD Congo
Tunisie - Nigeria
Sénégal - Mauritanie
Guinée - Gambie (annulé).

BRÉSIL

Robinho signe à Santos contre un salaire symbolique

L'ancien attaquant vedette du Real Madrid, de l'AC Milan et de Manchester City, Robinho, a signé à Santos, son club formateur où il retourne pour la quatrième fois contre un salaire symbolique. L'ancien international brésilien, âgé de 36 ans, a signé un contrat de cinq mois, pour un salaire de 1.500 réals, soit environ 230 euros, a indiqué un communiqué de Santos FC, basé à Sao Paulo.

Le club de Pelé et de Neymar notamment a expliqué que le contrat du joueur comporte des bonus en cas de réalisation d'objectifs et une clause pour un renouvellement d'un an et sept mois.

"Santos a toujours été ma maison. Je voudrais aider sur et en dehors du terrain, afin de ramener Santos au sommet (...). C'est un sentiment particulier de revenir dans son club formateur", a déclaré le joueur. Robinho a commencé sa carrière en 2002 avant de rejoindre Madrid en 2005. Il était déjà revenu deux fois dans son club formateur, en 2010, prêté par Manchester City, et en 2014-15, prêté par Milan. Le footballeur était sans club depuis août dernier, suite à la fin de son contrat de deux ans avec le turque Istanbul Basakesshir. Son palmarès est jalonné de titres de championnat au Brésil (2002, 2004), en Espagne (2007, 2008), en Italie (2011), en Chine (2015) et en Turquie (2020).

Ex-international brésilien (100 sélections, 28 buts), il a remporté la Coupe des confédérations (2005, 2009) et la Copa América 2007 avec la Selecao.

APS

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS
La reprise des entraînements reportée à lundi

Le lancement de la préparation d'intersaison à l'USM Bel-Abbès, prévu initialement pour samedi, a été reporté à lundi, a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football.

Cette décision a été prise pour permettre aux joueurs et différentes composantes de l'équipe d'effectuer les tests d'usage liés au Covid-19 en application du protocole sanitaire élaboré par les services concernés dans le cadre de la lutte contre la pandémie, a-t-on précisé de même source.

La première séance d'entraînement devrait ainsi avoir lieu lundi au stade 24-Février-1956 de Sidi Bel-Abbès sous la houlette du nouvel entraîneur Liamine Bougherara, en poste depuis un peu plus d'une semaine.

Outre l'arrivée de Bougherara, qui a dirigé la saison passée la JS Saoura et l'AS Ain M'lila, toutes les deux pensionnaires de l'élite, la formation de la "Mekerra" a connu plusieurs changements au niveau de son effectif.

En effet, plusieurs dé-



parts ont été enregistrés dans la composante de l'équipe, en particulier celui de son buteur, Iheb Belhocini, qui a rejoint le club qatari d'Umm Salal. En revanche, pas moins de sept joueurs ont acté leur arrivée chez les "Vert et Rouge" au

cours de la semaine précédente. Il s'agit de: Tiboutine et Kheïraoui (ex-USM Alger), Itim (ex-MC Oran), Belmokhtar (ex-US Biskria), Belgherbi (ex-JS Kabylie), Haroun (ex-NC Magra) et Smahi (ex-JS Saoura), rappelle-t-on. Cela devrait per-

mettre à l'entraîneur Bougherara d'être fixé sur l'effectif qui défendra les couleurs de la formation de l'Ouest du pays lors de la prochaine édition du championnat, dont le coup d'envoi a été reporté au 28 novembre, souligne-t-on.

LIGUE 1

Le défenseur Belaïd va signer pour quatre ans à l'USMA

Le défenseur central du NA Hussein-Dey, Zineddine Belaïd, a trouvé un accord avec l'USM Alger pour signer un contrat de quatre ans, a annoncé dimanche la direction des "Rouge et Noir".

"Belaïd procédera à la signature de ce contrat dimanche après-midi, juste après la visite médicale d'usage et le test PCR", destiné à la détection d'une potentielle contamination au COVID-

19, a indiqué l'USMA dans un communiqué. Belaïd (21 ans), qui se trouve actuellement à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Ain Bénian (Alger), "rejoindra ses nouveaux coéquipiers mardi pour prendre part au stage d'intersaison qui se déroule à Mostaganem", a ajouté le club.

En effet, après avoir effectué le début de sa préparation à Alger, l'USMA a jeté son dévolu sur la ville côtière

de Mostaganem pour effectuer son troisième stage, en vue de la nouvelle saison (2020-2021). Ce stage sera d'une durée de 15 jours, entre le 11 et le 25 octobre, a ajouté la direction usmiste, en précisant que son équipe première a subi un nouveau test PCR pour s'assurer qu'aucun joueur ou membre de l'encadrement technique n'a été contaminé par le COVID-19, avant de se rendre à Mostaganem.

LIGUE DES NATIONS GROUPE (A2)

L'Angleterre monte en puissance et domine la Belgique

L'Angleterre a réussi à renverser la Belgique pour s'imposer (2-1), dimanche à Wembley, pour la 3e journée de la Ligue des nations, après un match où chaque équipe a eu sa période.

Ce succès permet aux Anglais de prendre la tête du groupe A2 avec 7 points en 3 matches, contre 6 aux Belges, alors que l'Islande tentera d'ouvrir son compte en soirée en recevant le Danemark (1 point).

Toujours organisés en 3-4-3 comme lors des derniers matches, les Three Lions ont démarré sans Harry Kane, Raheem Sterling ou Jadon Sancho, ménagés.

C'était en revanche le retour de Harry Maguire, sur

le banc contre le Pays de Galles mercredi (3-0) en amical et écarté de la sélection pour les deux premiers matches de la compétition en raison de ses ennuis judiciaires en Grèce.

Avec deux milieux axiaux défensifs, Jordan Henderson et Declan Rice, les mêmes problèmes d'animation offensive qui avaient déjà handicapé l'Angleterre lors des derniers matches se sont reproduits.

Sans être brillante, la Belgique, 1ère nation au classement Fifa, a donné le sentiment de dominer sans trop forcer celle classée numéro 4 pen dant 40 minutes.

Privés de Eden Hazard, les Diables Rouges avaient

4 joueurs de Premier League en leur sein, mais c'est un ancien pensionnaire du championnat anglais qui s'est distingué, Romelu Lukaku, en pesant sur la défense locale pendant 45 minutes.

C'est d'ailleurs lui qui a provoqué la faute d'Eric Dier à l'origine du pénalty de l'ouverture du score qu'il a transformé lui-même à la fin du premier quart d'heure (0-1, 16e).

Inoffensifs jusqu'alors, les hommes de Gareth Southgate ont eu la chance d'égaliser peu avant la pause sur un pénalty bêtement concédé par Thomas Meunier qui a retenu à l'épaule Henderson sur un corner.

Marcus Rashford s'est chargé de transformer facilement la sentence (1-1, 39e). Rashford a marqué à chacun de ses quatre derniers matches en équipe nationale. La seconde période anglaise a été bien plus convaincante avec une meilleure maîtrise du ballon et surtout des contres plus tranchants, sans pour autant créer énormément de danger.

Le but de la victoire est venu d'une déviation malheureuse du défenseur de Tottenham, Toby Alderweireld, sur une frappe de Mason Mount qui a terminé sa trajectoire en cloche dans la lucarne d'un Simon Minolet impuissant (2-1, 64e).

SERIE A

L'Anglais Ashley Young (Inter Milan) positif au Covid-19

Le milieu anglais Ashley Young est le sixième joueur de l'Inter Milan à avoir été testé positif au coronavirus, a annoncé dimanche le club de Serie A, qui doit affronter samedi prochain son grand rival, le Milan AC.

"Ashley Young a été testé positif au Covid-19, après des tests effectués samedi", a indiqué le club, en précisant que l'ancien joueur de Manchester United était déjà "chez lui,

en isolement". Le joueur polyvalent de 35 ans est le sixième "Nerazzurri" testé positif, après les milieux Radja Nainggolan et Roberto Gagliardini, les défenseurs Milan Skriniar et Alessandro Bastoni et le gardien Ionut Radu.

Après le forfait de Naples à Turin la semaine dernière en raison de cas de Covid-19, c'est désormais le derby milanais qui suscite l'inquiétude, notamment après la découverte de

ces six cas du côté Inter, et deux autres du côté AC Milan (Léo Duarte et Matteo Gabbia).

Zlatan Ibrahimovic, lui, pourra faire son retour pour les "Rossoneri": la star suédoise est sortie vendredi de quarantaine, plus de deux semaines après avoir été testée positive.

Après trois journées, l'AC Milan est en tête avec neuf points, à égalité avec l'Atalanta. L'Inter est quatrième deux points derrière.

Lemar, la dernière chance ?

Annoncé sur le départ de l'Atletico Madrid lors du dernier mercato d'été, l'ailier Thomas Lemar (24 ans, 1 apparition en Liga cette saison) n'a finalement pas quitté le club espagnol. Décevant depuis son arrivée pour 70 millions d'euros à l'été 2018 en provenance de l'AS Monaco, l'international français a eu une franche discussion avec son entraîneur Diego Simeone à l'occasion de cette trêve internationale selon les informations du quotidien AS ce lundi. En effet, le technicien argentin voulait remobiliser l'ancien Caennais en lui apportant une garantie : il va avoir sa chance sur cette saison 2020-2021. Cependant, pour disposer d'un temps de jeu intéressant, Lemar va devoir se battre et saisir la moindre opportunité. En tout cas, Simeone ne le laisse pas tomber...



KANTÉ VOULAIT QUITTER CHELSEA CET ÉTÉ !

Selon les informations du Parisien, N'Golo Kanté voulait quitter Chelsea cet été. Le milieu de terrain de 29 ans ne devrait pas changer d'avis l'été prochain et rêve de rejoindre le Real Madrid !

N'Golo Kanté a des envies d'ailleurs. Le milieu de terrain de Chelsea, arrivé à Londres en 2018 et sous contrat jusqu'en 2023, aurait fait savoir dans les derniers jours du mercato qu'il souhaitait quitter les Blues d'après Le Parisien. Courtisé, depuis le début de l'été, par son ancien entraîneur à Chelsea Antonio Conte, aujourd'hui à l'Inter Milan, le Français serait désormais prêt à relever un nouveau challenge.

Toutefois, un transfert de l'envergure de Kanté ne se réalise pas en quelques jours et le joueur est donc resté dans la capitale britannique. Pour autant, son entourage pense qu'un "transfert sera plus facile à réaliser l'an prochain". Selon nos confrères, l'Inter Milan sera "sans doute" encore intéressé par ses services mais Kanté, quant à lui, a une destination de rêve : le Real Madrid ! Pour espérer rejoindre la Casa Blanca, Kanté reste toutefois déterminé à réaliser une grosse saison avec les Blues de Chelsea, d'autant plus qu'il sort d'une année 2019-2020 contrastée en raison de nombreuses blessures.

AGÜERO DANS LE VISEUR DE L'INTER

Le feuilleton Lautaro Martinez aura accouché d'une souris cet été. L'attaquant de l'Inter Milan, âgé de 23 ans, n'a pas rejoint le FC Barcelone, qui n'a jamais comblé les attentes financières des Nerazzurri cet été.

Mais selon Calciomercato, l'Inter est bien conscient qu'un départ n'est pas à exclure en 2021. Dans l'optique de le remplacer, le club italien préparerait un contrat pour son compatriote, Sergio Agüero.

À 32 ans, l'avant-centre de Manchester City, dont il porte le maillot depuis 2011, sort d'une saison satisfaisante en Premier League (16 buts en 24 matches), bien qu'il ait été opéré du genou en juin dernier et n'ait pas encore lancé sa saison 2020-21.

L'Argentin avait récemment évoqué son souhait de quitter l'Angleterre une fois son contrat

LES STATS HALLUCINANTES DE HERLING HAALAND

Auteur d'un triplé avec la Norvège dimanche, Erling Haaland continue d'impressionner, sur la lancée de ses statistiques folles depuis 2019. Il a commencé à impressionner avec le RB Salzburg. On s'est alors dit qu'il lui faudrait un temps d'adaptation avant de s'imposer au niveau du dessus. Mais il n'en a rien été. Ultra-performant avec Dortmund depuis son arrivée en Allemagne, Erling Haaland s'est offert dimanche, contre la Roumanie (4-0), le premier triplé de sa carrière en sélection nationale. Le joueur de 20 ans, d'ores et déjà leader d'attaque de son pays, compte désormais six réalisations... en six sélections. Une adaptation express, là aussi. Une prestation qui n'a surpris personne étant donné le début de saison du natif de Leeds. Ce dernier cumule déjà cinq buts et deux passes décisives en cinq rencontres avec la formation de Lucien Favre.



ROBINHO : « L'INTER MILAN N'A RIEN À ENVIER AUX MERENGUE. »

Robinho compare le Real Madrid et l'Inter Milan en les mettant au même plan à quelques semaines de leur affrontement en Ligue des Champions. L'Inter Milan, un adversaire de poids pour le Real Madrid ? Et bien, Robinho met les deux équipes sur le même plan. Pour lui, la formation d'Antonio Conte peut poser de réels soucis d'envergure aux hommes de Zinedine Zidane. Etant passé par les deux équipes par le passé, l'attaquant auriverde se permet une petite comparaison bienveillante. A l'heure actuelle, le joueur de retour à Santos pense que la double confrontation pourrait accoucher de résultats glorieux. Dans un entretien avec Tuttomercato, l'ancienne gloire de la Seleção livre son avis. "Ce sera un double duel vraiment difficile et beau à regarder. L'Inter et le Real se sont retrouvés dans un groupe très compétitif, mais nous parlons de deux grands noms absolus qui tenteront de se qualifier comme tête d'affiches pour les huitièmes de finale. Lorsque deux clubs comme ceux-ci se rencontrent, tout peut arriver. Les Nerazzurri, aujourd'hui, n'ont plus rien à envier aux Merengue pour moi", analyse Robinho. La Casa Blanca recevra l'Inter le 3 novembre avant de se déplacer au San Siro le 25 novembre.

BOATENG SE DIT HEUREUX AU CLUB

Jérôme Boateng, 32 ans, est lié au géant bavarois jusqu'en juin 2021. Dans Kicker, le défenseur central a évoqué son avenir, alors qu'il a failli quitter le club en 2018 et en 2019 : "En fin de compte, je suis heureux d'être toujours avec le FC Bayern. Je profite à nouveau du football. (...) Je peux l'imaginer (rester au Bayern à la fin de son bail). Mes enfants se sentent chez eux ici. Avec Hansi Flick comme entraîneur et cette équipe, c'est très amusant." Interrogé sur un possible départ, du fait de sa fin de contrat prochaine, Jérôme Boateng a évoqué ses préférences : "(Découvrir) Une autre culture. J'aime apprendre de nouvelles choses et je n'ai pas besoin d'être toujours au même endroit. Les Etats-Unis, l'Asie ou même un autre pays européen, vous verrez. Mais ce n'est pas nécessaire."



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-CHINE

Visite du membre du PC chinois : évaluation de la coopération entre deux pays liés par une amitié "historique" (MAE)

Les rencontres tenues entre la partie algérienne et le membre du bureau politique et directeur du bureau de la Commission des affaires étrangères du comité central du parti communiste chinois (PCC), Yang Jiechi, dans le cadre de sa visite officielle en Algérie, ont permis d'évaluer la coopération entre les deux pays liés par une amitié "historique" et des relations de coopération "solides", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Lors de sa visite officielle de deux jours (10 et 11 octobre) en Algérie, le responsable chinois a été reçu par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, précise la même source, ajoutant que ces rencontres "ont permis aux parties algérienne et chinoise d'évaluer la coopération entre les deux pays qui sont liés par une amitié historique et des relations de coopération solides, promues en 2014 au rang de Partenariat stratégique global, et d'examiner les moyens de les développer dans le cadre de l'ini-

tiative chinoise "La ceinture et la route", notamment après l'adhésion de l'Algérie à celle-ci en septembre 2018.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs économiques, et plus particulièrement dans les structures et infrastructures de base, les travaux publics, les transports, le commerce et l'investissement, ainsi que dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des nouvelles technologies et de la formation professionnelle, selon le

communiqué. Les deux parties ont saisi cette occasion pour examiner les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en sus de la poursuite de la coordination et la solidarité entre les deux pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

Par ailleurs, le président de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDCA), Wang Xiaotao qui accompagne M. Yang, a tenu une séance de travail avec secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Chakib Rachid Kaïd. Lors de la visite du membre du bureau politique et directeur



du bureau de la Commission des affaires étrangères du comité central du PCC, un accord de coopération économique et technique a été signé portant sur un don de 100 millions Yuan pour le financement des projets de coopération entre les deux pays.

Accompagné du président de la CIDCA, Wang Xiaotao, M. Yang

Jiechi avait entamé samedi une visite officielle en Algérie. La visite de M. Xiaotao s'inscrit dans le cadre des visites mutuelles qu'effectuent les responsables des deux Etats dans le but de renforcer et promouvoir les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Chine.

EDUCATION NATIONALE

Calendrier des vacances scolaires pour l'année 2020-2021

Le ministère de l'Education nationale a arrêté le calendrier des vacances et de la rentrée scolaires pour l'année 2020-2021, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Selon la même source, les vacances d'hiver commenceront à partir du jeudi 28 janvier 2021 (soir) jusqu'à samedi 06 février 2021 (soir), tandis que les vacances de printemps débuteront le jeudi 11 mars 2021 (soir) et prendront fin samedi 20 mars 2021 (soir), et ce dans toutes les régions du pays. Les vacances d'été commenceront, pour les enseignants, le 08 juillet 2021 (soir), à travers tout le territoire national. Par ailleurs, les vacances d'été, pour les administrateurs, auront lieu "après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions du conseil d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des



examens officiels, la remise des différents documents aux élèves et toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire". Les vacances d'été ont été fixées, pour les 1^{ère} et 2^{ème} zones, à partir du 22 juillet 2021 (soir), alors qu'elles commenceront le 15 juillet 2021 (soir) pour la 3^{ème} zone, précise le communiqué. "Les enseignants et les administrateurs seront tenus de participer à l'encadrement des

examens, concours et opérations de formation, tout en assurant les permanences au niveau des établissements scolaires durant les vacances d'été", ajoute la même source.

La rentrée scolaire 2020-2021 débutera, à travers tout le territoire national, le 21 octobre 2020 (matin) pour le cycle primaire et le 04 novembre 2020 (matin) pour les cycles moyen et secondaire.

EXPLOSION DE GAZ À EL BAYADH Obsèques des victimes

Les funérailles des cinq personnes victimes de l'explosion de gaz samedi à El Bayadh se sont déroulées dimanche dans le recueillement au cimetière de Sidi Ahmed de la ville du chef lieu de wilaya. Les obsèques ont eu lieu en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, ainsi que du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf et le P-DG du groupe Sonelgaz, Boulakhras Chaher, en plus des autorités locales, civiles et militaires de la wilaya d'El-Bayadh et un grand nombre de citoyens. La délégation ministérielle a présenté les condoléances du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux familles des victimes de ce drame survenu au niveau de la cité "Oulked Yahia" au chef lieu de la wil-

aya, faisant cinq morts, dont un homme, une femme et trois enfants, ainsi que 18 blessés (cinq hommes, huit femmes et cinq enfants), selon le dernier bilan de la protection civile. Un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile a indiqué que ces victimes souffrent de brûlures et de blessures de différents degrés de gravité, ajoutant que quatre d'entre eux, souffrant de graves brûlures ont été transférés à bord de deux hélicoptères de secours de la protection civile vers Alger pour y recevoir les soins nécessaires. L'accident a engendré des dégâts matériels, notamment l'effondrement total de deux habitations, l'effondrement partiel de six autres, ainsi que l'incendie d'un camion, a-t-on précisé. Les services de la protection ont mobilisé, lors de leur intervention qui se poursuit encore, 80 agents, huit camions d'extinction et quatre ambulances, a-t-on indiqué de même source.

JUSTICE-CORRUPTION

Cour d'Alger : poursuite du procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad

Le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad et de plusieurs responsables accusés d'octroi d'indus privilégiés, d'abus de fonction et de conflit d'intérêts s'est poursuivi ce dimanche après-midi à la Cour d'Alger.

Dans ce cadre, le président de l'audience a auditionné l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, condamné dans cette affaire pour octroi d'indus privilégiés, abus de fonction et conflit d'intérêts, ainsi que de dilapidation de deniers publics. L'accusé a nié en bloc toutes les charges retenues contre lui.

Auditionné par visioconférence, le prévenu Ahmed Ouyahia, qui se trouve à la prison de Abadia (Béchar) a expliqué, au

sujet de "l'octroi d'indus privilégiés" que le choix des entreprises dans le cadre des marchés publics "relève de la responsabilité du maître d'ouvrage", ajoutant que les marchés publics de gré à gré sont approuvés à l'unanimité par le Conseil du gouvernement conformément à la loi en vigueur. Toutefois, en cas d'objection ou de réserve d'un membre du gouvernement, la décision relative au marché en question serait reportée ou définitivement annulée, a précisé l'ancien Premier ministre qui a été condamné par le Tribunal de première instance (Sidi M'hamed) à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de Da.

Selon les déclarations de l'ancien premier ministre, certains projets ont été accordés sans passer par le conseil du gouvernement, car ils revêtent "un caractère d'urgence" à l'image du marché de la wilaya d'Alger pour la préparation du sommet arabe (2005), ajoutant qu'il a été poursuivi pour octroi d'indus avantages dans certains marchés alors qu'il n'était pas à l'époque à la tête du gouvernement, à l'image du projet de raccordement du port Djendjen à l'autoroute en 2013.

Concernant sa condamnation pour abus de fonction et octroi d'indus avantages, l'accusé a indiqué qu'il est intervenu lors de la réouverture de la cimenterie de Djelfa en faveur d'une so-

ciété chinoise et non pas pour la société du principal accusé Ali Haddad.

A une question sur les sociétés appartenant à ses enfants, Ahmed Ouyahia a déclaré qu'il s'agit de sociétés créées dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) en faveur desquelles il a présenté personnellement des rapports à l'ancien président de la République. Le procès en appel se poursuivra, demain lundi, avec l'audition des autres coaccusés dans cette affaire, dans laquelle sont pour suivis, outre le principal accusé Ali Haddad, l'ancien premier ministre Abdelmalek Sellal et d'autres anciens ministres à savoir Amar Ghoul, Amara Benyounes, Boudjemaa Talai,

Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda, Abdelkader Kadi et Abdelghani Zaalane, pour les chefs d'accusation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction. Actuellement en détention à l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna), l'ancien chef du FCE Ali Haddad avait été condamné, en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA, avec confiscation de tous ces biens. Il est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont obtention de privilèges immobiliers et bancaires et de marchés publics en violation de la législation en vigueur.